

20 24

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

44 communes une même dynamique

- Allemans
- Bertric-Burée
- Bourg des Maisons
- Bourg du Bost
- Bouteilles Saint Sébastien
- Celles
- Champagne et Fontaine
- Chapdeuil
- Chassaignes
- Cherval
- Comberanche Epeluche
- Coutures
- Creyssac
- Douchapt
- Goûts-Rossignol
- Grand-Brassac
- La Chapelle Grésignac
- La Chapelle Montabourlet
- La Jemaye- Ponteyraud
- La Tour Blanche- Cercles
- Lisle
- Lusignac
- Montagrier
- Nanteuil Auriac de Bourzac
- Paussac et St Vivien
- Petit-Bersac
- Ribérac
- St André de Double
- St Just
- St Martial Viveyrol
- St Martin de Ribérac
- St Méard de Dronne
- St Pardoux de Dronne
- St Paul Lizonne
- St Sulpice de Roumagnac
- St Victor
- St Vincent de Connezac
- Segonzac
- Siorac de Ribérac
- Tocane St Apre
- Vanxains
- Vendoire
- Verteillac





**TERRITOIRE ET
GOUVERNANCE** Page 3 - 10

**SERVICES
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL :
ÉCONOMIE,
TOURISME,
ENVIRONNEMENT**

04

Page 28 - 50

05

**SERVICE
AMÉNAGEMENT DE
L'ESPACE**

Page 51 - 58

02

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Page 11 - 13



SERVICE TECHNIQUE

Page 59 - 67

03

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Page 14- 27

07

SERVICES A LA POPULATION

Page 68 - 85



01

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

P 4 Le territoire en 2024

P 7 Les compétences exercées

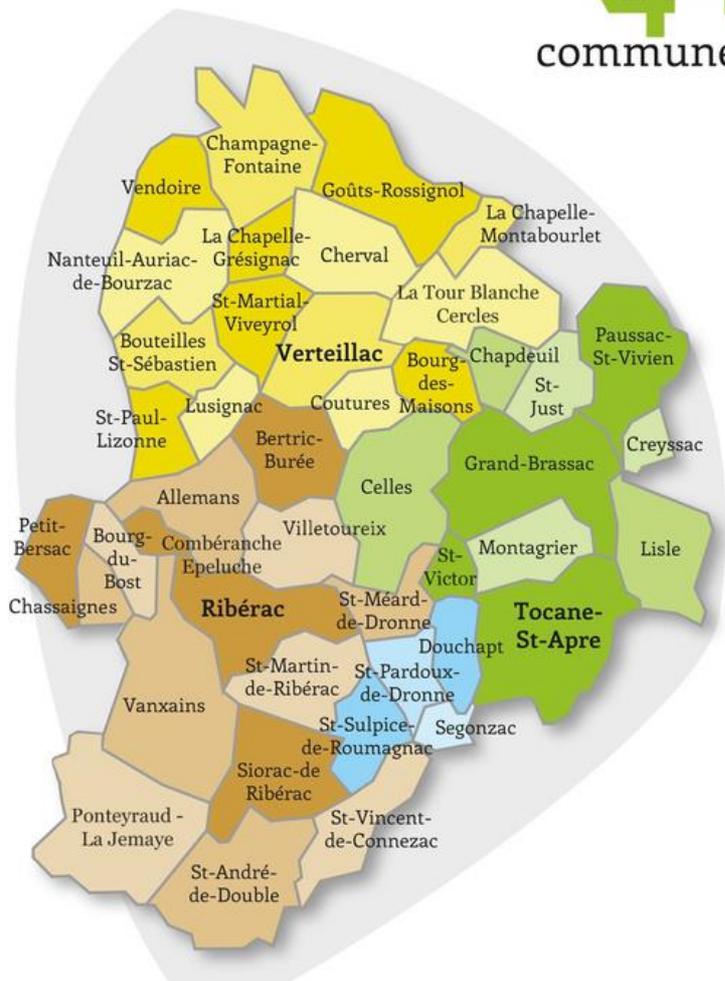
P 8 La gouvernance



1 - LE TERRITOIRE EN 2024

44

communes



CHIFFRES CLÉS

44 Communes réparties sur 2 cantons**697.8** km² de superficie**19 433** Habitants**28** Habitants au km²**1 105** Enfants scolarisés**1 155** km de voirie revêtue**A- Généralités**

La CCPR regroupe depuis sa création 44 communes réparties sur 2 cantons représentant une population de 19 338 habitants pour une superficie de 697.80 km² (7.70% du département) soit au 1er janvier 2024, 28 habitants au km². La commune la plus peuplée compte 3 828 habitants et la moins peuplée 59 habitants. La plus grande s'étale sur 35,9 km² et la plus petite sur 3.9km². Le territoire s'étend sur 38 kilomètres du Nord au Sud et de 28 kilomètres d'Est en Ouest.

B-Population légale des communes membres au 1er janvier 2024 comparée à janvier 2023 (données INSEE)

FOCUS SUR LES COMMUNES Population municipale simple compte



Chiffres clés:

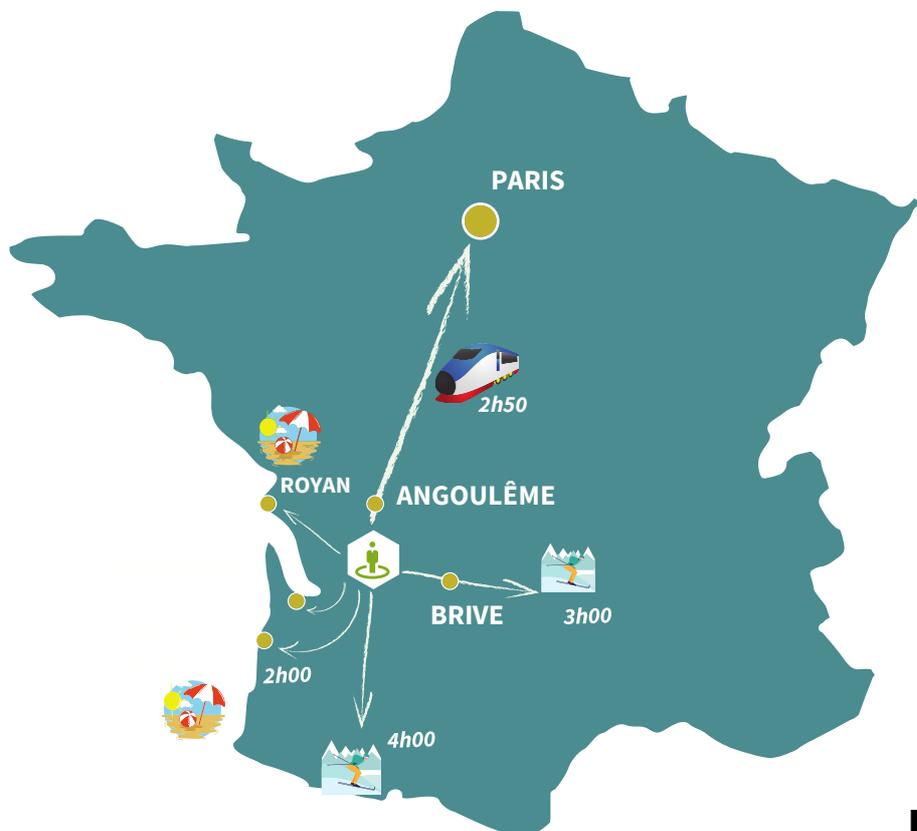
19 338habitants

-0.07 d'évolution de la population
entre 2023 et 2024

- 14 habitants entre janvier 2023 et
janvier 2024

COMMUNES	Habitants en 2023	Habitants en 2024	Évolution
Allemans	514	528	2.65%
Bertric Burée	430	425	-1.18%
Bourg des Maisons	69	70	1.43%
Bourg du Bost	216	226	4.42%
Bouteilles St Sébastien	177	179	1.12%
Celles	594	602	1.33%
Champagne et Fontaine	350	347	-0.86%
Chapdeuil	137	138	0.72%
Chassaignes	68	69	1.45%
Cherval	237	231	-2.60%
Comberanche Epeluche	164	164	0%
Coutures	188	193	2.59%
Creyssac	98	101	2.97%
Douchapt	350	346	-1.16%
Gouts Rossignol	367	365	-0.55%
Grand Brassac	545	538	-1.30%
La Chapelle Grésignac	102	103	0.97%
La Chapelle Montabourlet	60	59	-1.69%
La Jemaye-Ponteyraud	152	150	-1.33%
La Tour Blanche - Cercles	563	555	-1,44%
Lisle	825	823	-0.24%
Lusignac	161	162	0.62%
Montagrier	503	501	-0.40%
Nanteuil Auriac de Bourzac	231	232	0.43%
Paussac St Vivien	478	467	-2.36%
Petit Bersac	184	186	1.08%
Ribérac	3837	3828	-0.24%
Segonzac	200	202	0.99%
Siorac de Ribérac	250	254	1.57%
St André de Double	181	175	-3.43%
St Just	146	147	0.68%
St Martial de Viveyrol	186	185	-0.54%
St Martin de Ribérac	739	734	-0.68%
St Méard de Drone	498	494	-0.81%
St Pardoux de Dronne	192	192	0%
St Paul de Lizonne	277	279	0.72%
St Sulpice de Roumagnac	282	286	1.40%
St Victor	213	211	-0.95%
St Vincent de Connezac	667	669	0.30%
Tocane St Apre	1738	1745	0.40%
Vanxains	690	689	-0.15%
Vendoire	129	132	2.27%
Verteillac	547	549	0.36%
Villetoureix	912	902	-1.11%
TOTAL	19 447	19 338	-0,07%

C-Situation du territoire



Le territoire a une position stratégique :

Il est:

- Au centre de la Région Nouvelle Aquitaine
- A 45 mn du TGV à Angoulême
- A 1h 30 de Bordeaux
- A 3h de Paris

Le centre du territoire est à :

- 37 km** de Périgueux
- 58 km** d'Angoulême
- 57km** de l'aéroport de Bergerac Roumanière
- 121 km** de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac
- (27 km** de l'Autoroute A 89 (Mussidan)

1-2 LES COMPÉTENCES EXERCÉES



Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; Plan local d'urbanisme (PLU) ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Politique de la ville dans son item spécifique « dispositifs locaux de prévention de la délinquance ».



Action de développement économique

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.



Politique du logement et du cadre de vie



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire



Protection et mise en valeur de l'environnement

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie



Collecte et traitement des déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Assainissement -SPANC



Création voirie et entretien

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire



Action sociale d'intérêt communautaire



Politique de l'enfance et de la jeunesse



A-La démocratie intercommunale

1) Généralités

La CCPR est gérée par:

- un bureau
- un conseil communautaire
- 13 commissions thématiques
- Une conférence des maires permet également d'aborder et d'échanger sur des problématiques spécifiques, locales comme nationales .

Les conseillers communautaires



Pour les communes de 1000 habitants et plus les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales. (2 communes sont concernées : Ribérac et Tocane)

Pour les communes de moins de 1000 habitants les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal

Le conseil communautaire



Il est désormais composé de 58 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire. Il vote le budget et prend les décisions. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les séances sont ouvertes au public

Le Bureau communautaire



Il est composé du Président, des 12 vice-Présidents Délégués et de 15 conseillers communautaires délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et examine les questions à l'ordre du jour du Conseil.

Les commissions



Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et formulent des propositions. Des conseillers municipaux et des personnes qualifiées peuvent y assister.

2) L'exécutif de la CCPR pour le mandat de juillet 2020 à 2026 - Le Président et les vice-présidents



**Didier
ANDRIEUX**

1ER VICE PRÉSIDENT
COOPÉRATION INTERCOMMUNALE -
VOIRIE INTERCOMMUNALE



**Monique
BOINEAU SERRANO**

2ÈME VICE PRÉSIDENT
ENFANCE - SCOLAIRE - PÉRI ET
EXTRASCOLAIRE



**Jean-Marcel
BEAU**

3ÈME VICE PRÉSIDENT
FINANCES ET PROSPECTIVES
BUDGÉTAIRES



**Francis
LAFAYE**

4ÈME VICE PRÉSIDENT
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE -
URBANISME



**Yves
MAFAUD**

5ÈME VICE PRÉSIDENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE -
RESSOURCES HUMAINES



**Philippe
BOISMOREAU**

7ÈME VICE PRÉSIDENT
ACTION SOCIALE - CIAS



Didier BAZINET

PRÉSIDENT
MAIRE DE COUTURES



**Catherine
BEZAC GONTHIER**

6ÈME VICE PRÉSIDENTE
JEUNESSE - INSERTION - CULTURE ET
ACTIONS INTERCULTURELLES



**Philippe
DUBOURG**

8ÈME VICE PRÉSIDENTE
PATRIMOINE - BÂTIMENTS - SPANC



**Patrick
LACHAUD**

9ÈME VICE PRÉSIDENT
ÉCONOMIE



**Nicolas
PIATON**

10ÈME VICE PRÉSIDENT
COMMUNICATION - PROMOTION DU
TERRITOIRE - PARTICIPATION
CITOYENNE



**Allain
TRICOIRE**

11ÈME VICE PRÉSIDENT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Jean-Dierre
CHAUMETTE**

12ÈME VICE PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE -
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE - SPORT

3) Les 28 membres du Bureau

- **Le Président, les douze vice-présidents auxquels s'ajoutent les 15 membres suivants :**
- **Régis DEFRAYE** (Maire de Verteillac)
- **Murielle CASSIER** (Maire de Comberanche Epeluche) et Conseillère communautaire déléguée à l'insertion
- **Daniel BONNEFOND** (Maire de La Tour Blanche-Cercles)
- **Joël CONSTANT** (Maire de Lisle)
- **Francis DUVERNEUIL** (Maire de St Just)
- **Denis FERRAND** (Adjoint Tocane St Apre)
- **Pierre JANAILLAC** (Maire de Tocane St Apre)
- **Marion LAFAYE** (Maire de Vendoire)
- **Jannick LAVILLE** (Maire de Bourg du Bost)
- **Priça MORTIER** (Maire de St Victor)
- **Jean-Pierre PARETOUR** (Maire de St Martin de Ribérac)
- **Jean-Pierre PRIGUL** (Maire de Bertric Burée)
- **Jean-Pierre PRUNIER** (Maire de Cherval)
- **Christophe ROSSARD** (Maire de Segonzac)
- **Joëlle SAINT MARTIN** (Maire de Vanxains)

CHIFFRES CLÉS

- 58** Conseillers communautaires
- 6** Réunions du bureau
- 8** Conseils communautaires
- 192** Délibérations adoptées
- 54** Réunions de commissions

4) Les 58 membres du conseil communautaire en 2024





02

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CCPR



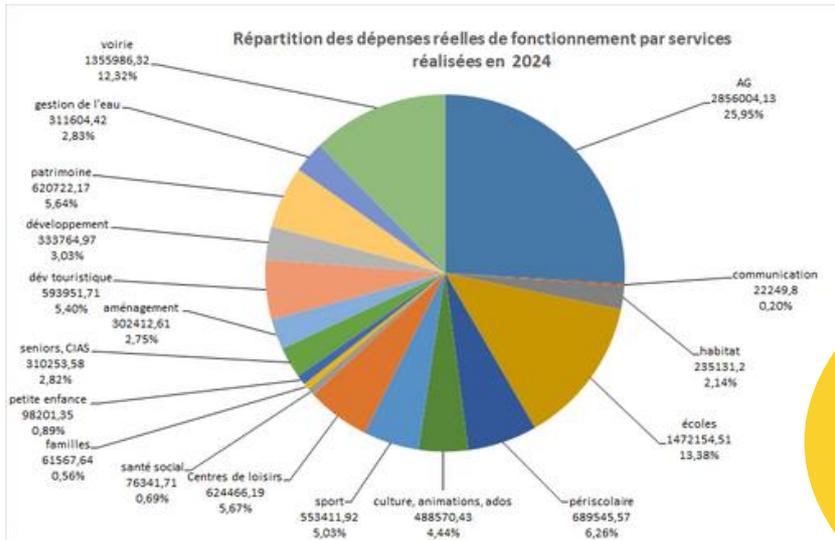
P 12 Le budget global en 2024

P 13 La fiscalité économique de
la CCPR

BUDGET GLOBAL EN 2024**A- Les dépenses de fonctionnement**

*JEAN MARCEL
BEAU*

3ème Vice président, chargé
des finances et des
prospectives budgétaires



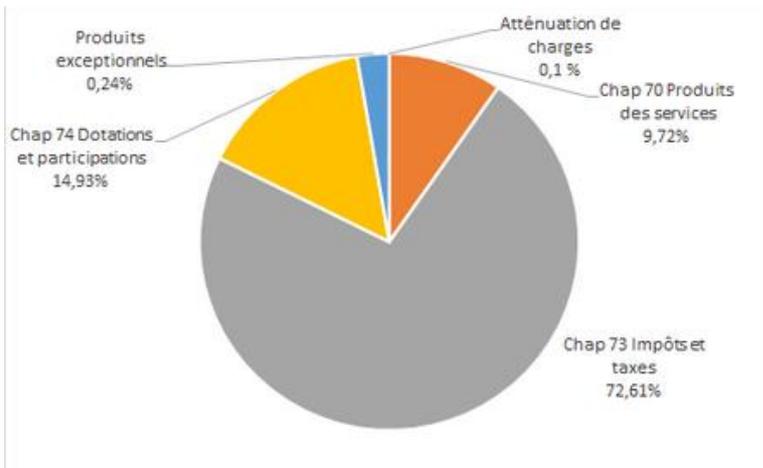
*CHIFFRES
CLÉS*

BUDGET PRINCIPAL
Dépenses réelles
de fonctionnement

11 006 343.23€

12 827 579.35€

Recettes réelles
de fonctionnement

B- Les recettes de fonctionnement

Subventions d'équilibre votées
en 2024 du budget principal aux
budgets annexes :

ADS : 113 944€

Office de Tourisme : 205 674 €

Beauclair : 50 306€

TOTAL

369 924€

C- Données à noter

LE FINANCEMENT DE NOS INVESTISSEMENTS

(Dépenses d'équipement 3 118 445€ y compris rar)

FINANCEMENT

Emprunt : 1 089 929€

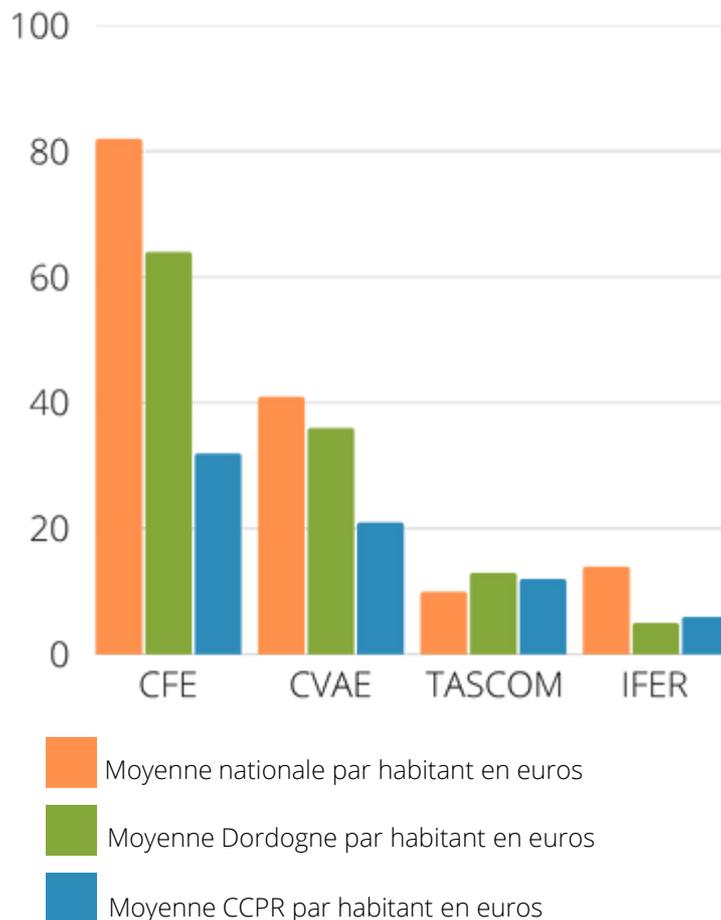
Subventions/Fonds de concours : 188 841€

Autofinancement (y compris FCTVA) : 1 839 976€

2-2 LA FISCALITÉ DE LA CCPR

A- La fiscalité**CHIFFRES
CLÉS****Les taux de fiscalité des ménages :**

Habitation	9.47%
Foncière	12.98%
Foncier non bâti	44.80%

La fiscalité des ménages :Produit fiscal : **4 123 350 €***SOIT 181.89 € PAR HABITANT***B-La fiscalité économique de la CCPR****Moyenne par habitant****La fiscalité liée à l'activité économique (CFE, CVAE, IFER TASCOT) :**

- ➔ 72.51€ par habitant en CCPR
- ➔ 117€ par habitant en Dordogne
- ➔ 147€ par habitant en France



03

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- P 15** L'organisation des services
- P 16** L'administration générale
- P 18** Les ressources humaines
- P 23** Le service financier
- P 24** Les services rattachés au Directeur Général des Services



3-1 L'ORGANISATION DES SERVICES

La CCPR est organisée autour de **trois pôles** géographiques:

Ribérac Siège de la Communauté de communes
 Direction des services - Ressources Humaines, Services à la Population (RPE, Péri et extrascolaire, affaires scolaires, Service des sports et des activités de pleine nature, Affaires culturelles) Service communication, et Habitat (OPAH)
 - Un bâtiment annexe pour le Service Technique et le SPANC

Ribérac à l'Office de Tourisme intercommunal
 Développement territorial (économie, environnement, tourisme)

Verteillac (pôle secondaire)
 Aménagement de l'espace (Urbanisme, planification, service ADS, Habitat, PLH)

Tocane St Apre (pôle secondaire)
 Comptabilité, finances, administration générale et siège du CIAS

La présence de deux pôles secondaires permet de maintenir la proximité des services sur les territoires.





Carine RIGAUD



**Ressources
Humaines**

4 agents (ETP)

**Administration
Générale**

1 agent (0.8ETP)

Finances

3 agents (2.2ETP)

A-Généralités

Le service de l'Administration Générale est principalement basé au pôle de Tocane.

Le service assure la préparation, l'animation et le suivi des instances décisionnelles (bureaux, conseils communautaires) ainsi que la garantie de la sécurité juridique des actes produits par la collectivité.

CHIFFRES CLÉS

Actes notariés..... 6

- Vente Les Burelles Lot n° 10 pour 1683 m²
- Vente Les Burelles Lot n° 15 pour 1280 m²
- Vente des parcelles E1882 / E1885 / E1886 Chez Thuilet à Villeteureix
- Vente de la parcelle BR 283 ZAE des Jarissous

- Acquisition Maison Chartres - 41 route de Périgueux à Ribérac
- Acquisition Bâtiment OTI (ancienne gendarmerie) Place du Général de Gaulle à Ribérac

Actes administratifs..... 1

- Vente de la parcelle WA 190 à PUYMONZAC pour 13 a 46 ca

Actes en cours en 2024 2

- Vente de la Parcelle E1052 à Villeteureix
- Vente des parcelles AA19 et AA20 à Comberanche Epeluche

B - Les missions

- **Élaboration d'actes transmis en préfecture (Arrêtés) présentés en information aux membres du conseil communautaire à chaque séance.**

13 décisions de Bureau
22 décisions du Président

- **Gestion de la domanialité :**

Traitement des dossiers d'acquisition ou de vente de biens immobiliers auprès des notaires
Relationnel avec le service des Domaines, gestion des contrôles
Gestion des ventes par actes administratifs
Règlements, contrats, conventions

- **Les subventions**

Instruction administrative des subventions attribuées par la CCPR (culture, sport, sociale, écoles)
Subventions sollicitées par la CCPR
(Demandes de subventions déposées sur la plateforme du Conseil Départemental ...)
Dépôts et suivi des dossiers des subventions au titre de la DETR

- **La préparation, gestion et suivi des instances exécutives (bureaux, conseils) :**

Convocations, notes de synthèse, présentations en séances, préparation et suivi des délibérations et décisions.

- **La gestion du relationnel avec les communes (délibérations envoyées par les communes)**

C-Préparation des conseils communautaires

Pour chaque conseil communautaire, le service prépare une note de synthèse qui est validée par les différents chefs de pôle, elle est ensuite envoyée par mail aux conseillers communautaires, au trésorier ainsi qu'aux mairies pour diffusion auprès des conseillers municipaux de chaque commune. Un ordre du jour est également préparé et envoyé aux mairies du secteur, mais également à la presse.

Un support est préparé, il est projeté dans la salle, afin que tous les conseillers communautaires, la presse et le public présents puissent suivre la présentation.

Parfois le conseil peut débuter par une présentation d'un sujet particulier, par l'intervention d'intervenants extérieurs ou de partenaires de la collectivité.

Pour toutes les présentations, le support projeté se présente comme suit :

- Le planning des réunions et manifestations
- Les informations diverses
- Les décisions du bureau ou du président
- Délibérations
- Questions diverses



CHIFFRES CLÉS

BUREAUX 6

Avec pour chacun la gestion des convocations et la préparation d'un document présenté aux membres du bureau le jour de la réunion.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES..... 8

Avec, pour chacun, la préparation d'une note de synthèse, la gestion des convocations et une présentation projetée.

DÉLIBÉRATIONS..... 192

Transmises en Préfecture



Intervention en conseil communautaire sur les obligations de Débroussaillage (OLD) par le Lieutenant-Colonel Philippe Flamant du SDIS 24

3-3 LES RESSOURCES HUMAINES

A-Généralités

La commission Administration Générale Ressources Humaines (AGRH) est animée par un vice-président (Yves MAHAUD.

La commission émet des axes de développement RH (exemple : mise en place d'ateliers TMS) et s'assure de la conformité des décisions avec les Lignes Directrices de Gestion (exemple : avancement de grade et promotion interne).



YVES MAHAUD

5ème Vice président, chargé des Ressources Humaines et de l'administration générale

La commission AGRH est composée de 8 élus :

Yves MAHAUD

Jean-Marcel BEAU

Didier BAZINET

Francis DUVERNEUIL

Julie BORDET

Murielle CASSIER

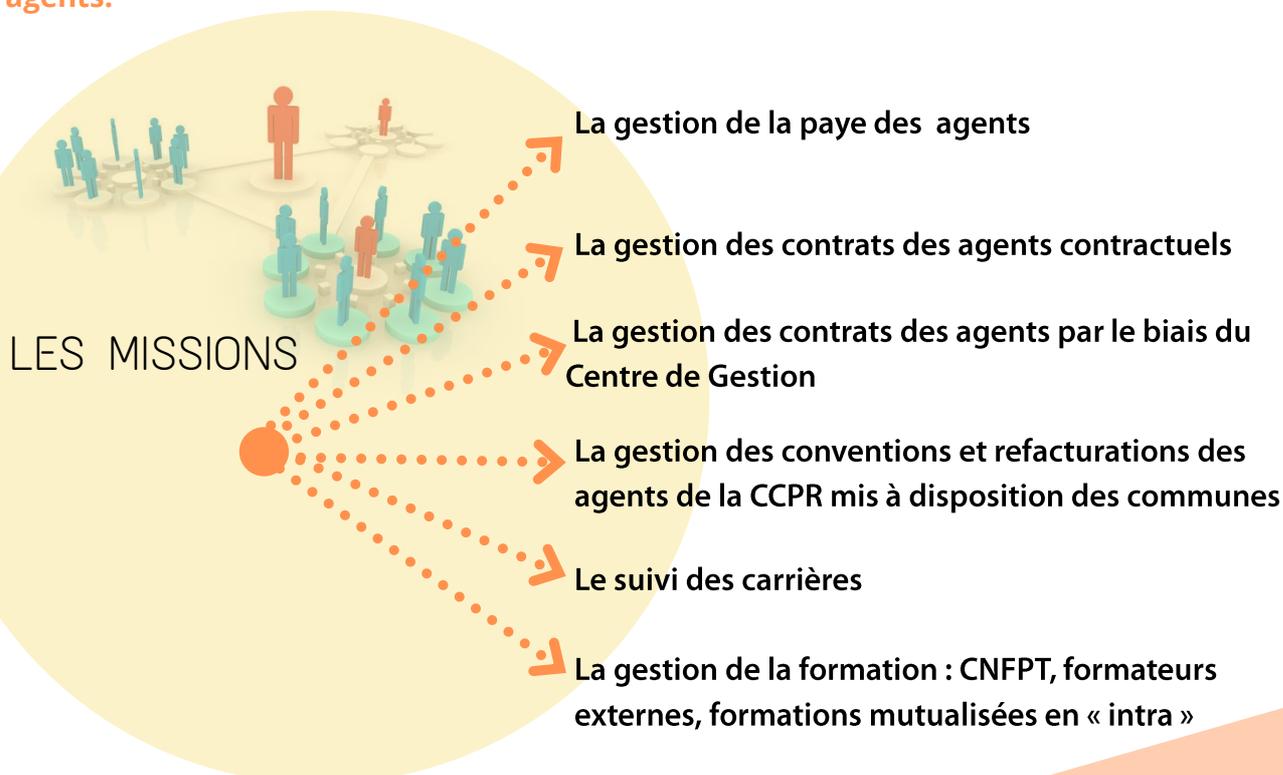
Priça MORTIER

Michel DESMOULIN

Cette commission se réunit autant que de besoin et avant chaque Comité Technique.

Elle s'est réunie 3 **fois en 2024**

Le service des Ressources Humaines compte 4 agents.

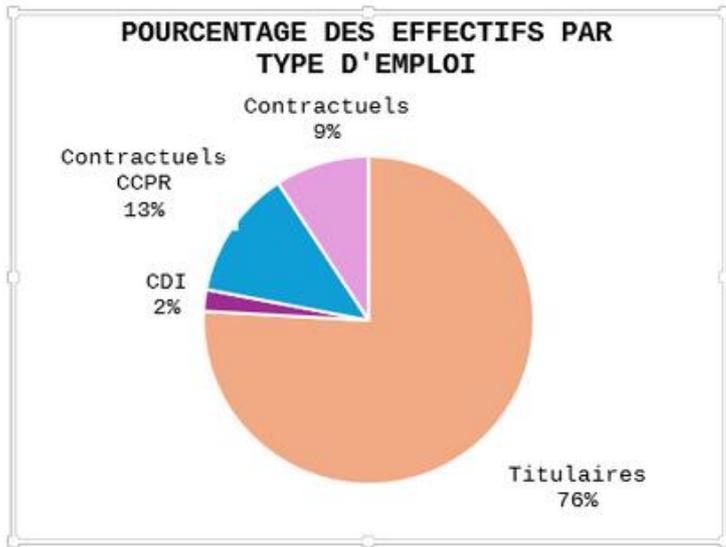


B-État du personnel au 31 décembre 2024

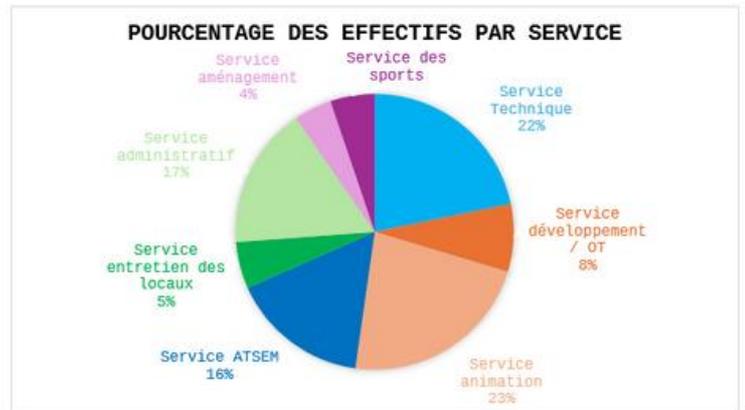
POUR MEMOIRE : 1 ETP = 1607 HEURES
TRAVAILLÉES



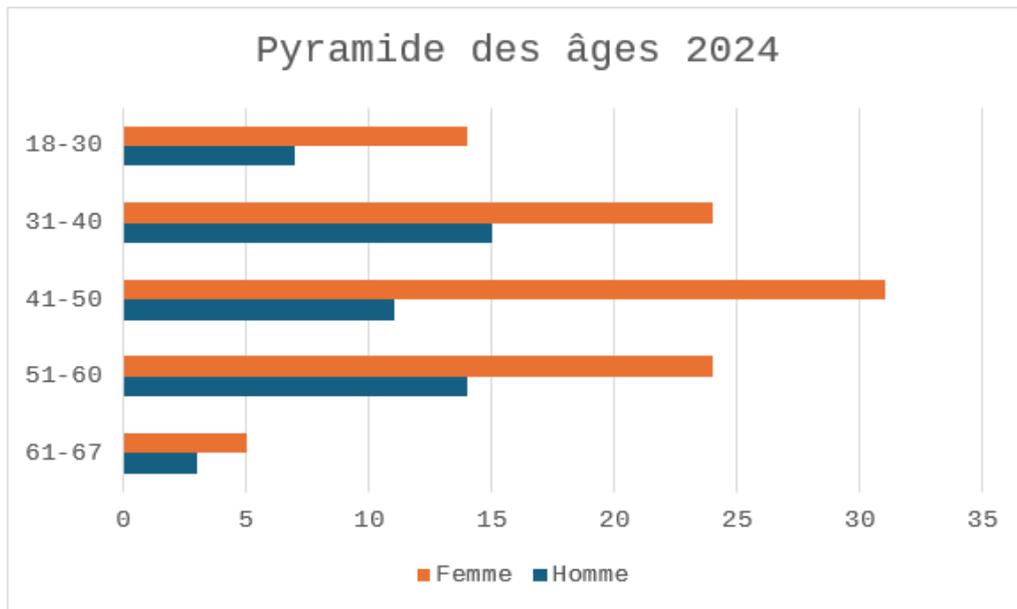
SERVICES	2024					
	Agents titulaires	ETP titulaires	Equivalent ETP contractuels	Saisonniers	Total ETP	H TRAV
Administratif	13,5	12,86	1,04		13,90	22 040,00
Voirie	10	10,67	6,12		16,79	26 981,53
Bâtiments/Esp verts	9,5	8,75		0,25	9,00	14 945,50
SPANC	4	4			4,00	6 107,00
Finances/AG	3	3			3,00	4 821,00
RH	3	3,33	0,67		4,00	6 428,00
Urbanisme	3,5	3,05	3		6,05	9 722,35
Développement	1	1	2,7		3,70	5 945,90
OT	3,5	3,5	2,3	1,40	7,20	11 570,40
Animation	22	20,15	9,25	1,49	30,89	44 481,91
ATSEM	20	19,3	2,76		22,06	33 126,90
Culture	2	1,86			1,86	2 989,02
Entretien locaux	6	4,97	2,55		7,52	12 084,64
Sport	6	5,92		1,15	7,07	10 478,04
AAGV	0	0			0,00	0,00
TOTAL	107,00	102,36	30,39	4,29	137,04	211 722,19



Pourcentage des effectifs par type d'emploi



Pourcentage des effectifs par service



C- Comité Social Territorial (CST)

1- Généralités :

Le Comité Social Territorial (CST) est issu de la fusion du Comité Technique et du Comité Hygiène Santé Sécurité et Conditions de Travail.

Cette instance a été consultée, a débattu et participé aux décisions prises en cours d'année sur le fonctionnement et l'organisation des services, sur la prévention et la sécurité au travail...

Les points essentiels traités en 2024 :

- L'organigramme
- Les autorisations spéciales d'absences
- Le tableau des postes A et B
- Le règlement et plan de formation
- Le document unique
- Le plan d'égalité professionnelle
- La Protection Sociale Complémentaire

Le CST est composé :

par les représentants de la collectivité :

Représentant S de la collectivité Titulaires	Représentant S de la collectivité Suppléants
Yves MAHAUD	Didier BAZINET
Jean-Marcel BEAU	Jean-Didier ANDRIEUX
Murielle CASSIER	Francis DUVERNEUIL
Monique BOINEAU SERRANO	Priça MORTIER

Et par les représentants du personnel :

Représentant S du personnel Titulaires	Représentant S du personnel Suppléants
Frédéric FAURE	Dominique SIGNAC
David PETIT	Sabrina MOREAU
Fabienne MILLET	Vanessa LARGE
Jessica RENARD	Réginald LAMBALOT

CHIFFRES CLÉS

3 réunions en AGRH
suivies de 3 CST

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

- Développement de notre collectivité
- Des décisions votées en Conseil Communautaire et présentées aux agents lors des réunions plénières.

D- Deux réunions des agents en 2024

La réunion du 3 juillet 2024 a permis :

- D'informer les agents sur les décisions prises et notamment sur :

1. la modification du tableau des postes éligibles aux catégories A et B,
2. la modification des autorisations spéciales d'absence,
3. la modification de l'organigramme,
4. la modification des modalités d'indemnisation des frais d'hébergement du CNFPT

- D'informer de la mise en place de Horoquartz : logiciel congés
- De proposer une journée de prévention et de sensibilisation aux agents prévue le 24/09 au village de Beauclair
- D'évoquer le renouvellement du marché des titres restaurant.
- De présenter deux services de la CCPR :

1. le service du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
2. le service OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

La réunion du 10 décembre 2024 a permis :

- D'informer les agents sur les décisions prises et notamment sur :
 1. la modification du tableau des postes éligibles aux catégories A et B,
 2. la mise à jour du plan de formation, du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle et du DUERP,
 3. la modification de l'organigramme,
 4. le maintien du régime de la labellisation dans le cadre de la Protection sociale complémentaire (maintien de salaire)

- De faire des rappels statutaires et d'évoquer une actualité statutaire : la mise en place d'une « attestation d'honorabilité » pour le secteur de la petite enfance
- De faire un premier bilan sur les réalisations des formations SST organisées en interne
- De lancer deux appels à candidature :
 1. Pour la mission d'« assistant de prévention »
 2. Pour devenir formateur PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

- D'informer de la mise en place d'ateliers Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) à destination des agents
- De mettre les agents à l'honneur, notamment pour la remise des médailles du travail et des

E - Les actions de l'amicale du personnel en 2024

L'équipe de 3 agents a poursuivi ses actions. Elles ont proposé aux agents de la CCPR et du CIAS différents avantages tout au long de l'année. Des commandes groupées de chocolats, de parfums, de gâteaux, de vins, de café....

En 2024 : 62 adhérents**F-Les formations**

Notre collectivité a élaboré un plan triennal et un règlement de formation dans l'objectif d'anticiper et de prévoir l'adaptation et la modernisation des méthodes de travail du personnel. Les obligations de formation statutaire tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale accompagnent les orientations stratégiques du projet de la collectivité, anticipent la mutabilité du service public et permettent aux agents de contrôler les risques psychosociaux et d'usure professionnelle.

Les besoins de l'ensemble des agents sont identifiés par l'encadrement, recueillis lors des entretiens professionnels ou dans le cadre du Plan de Formation Mutualisé Périgord Vert, à partir des recommandations des médecins de prévention, et dans le respect es obligations légales ou réglementaires de formation des agents selon leur statut, cadre d'emploi ou métier.

3 agents de la CCPR sont désormais FORMATEURS SST

Bilan 2024 Formation et nombre d'agents par organisme de formation	CNFPT	ORGANISME EXTERNE	CCPR
Formation d'intégration	4		
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	46		
Prépa concours/examen	2		
Formations payantes métiers		60	
SST maintien des acquis			38
Formateur SST	1		
TOTAL	53	60	38

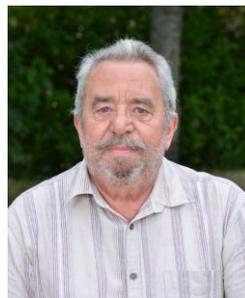
Des actions prévention routière

En septembre 2024 a été organisé la 3^e journée Action Prévention à Beauclair.

Différents ateliers autour de la prévention ont été proposés par la MNT et la sécurité routière de la Dordogne :

- Sanctions/ Infractions,
- Protéger / Alerter,
- Atelier sur le sommeil

82 agents ont participé

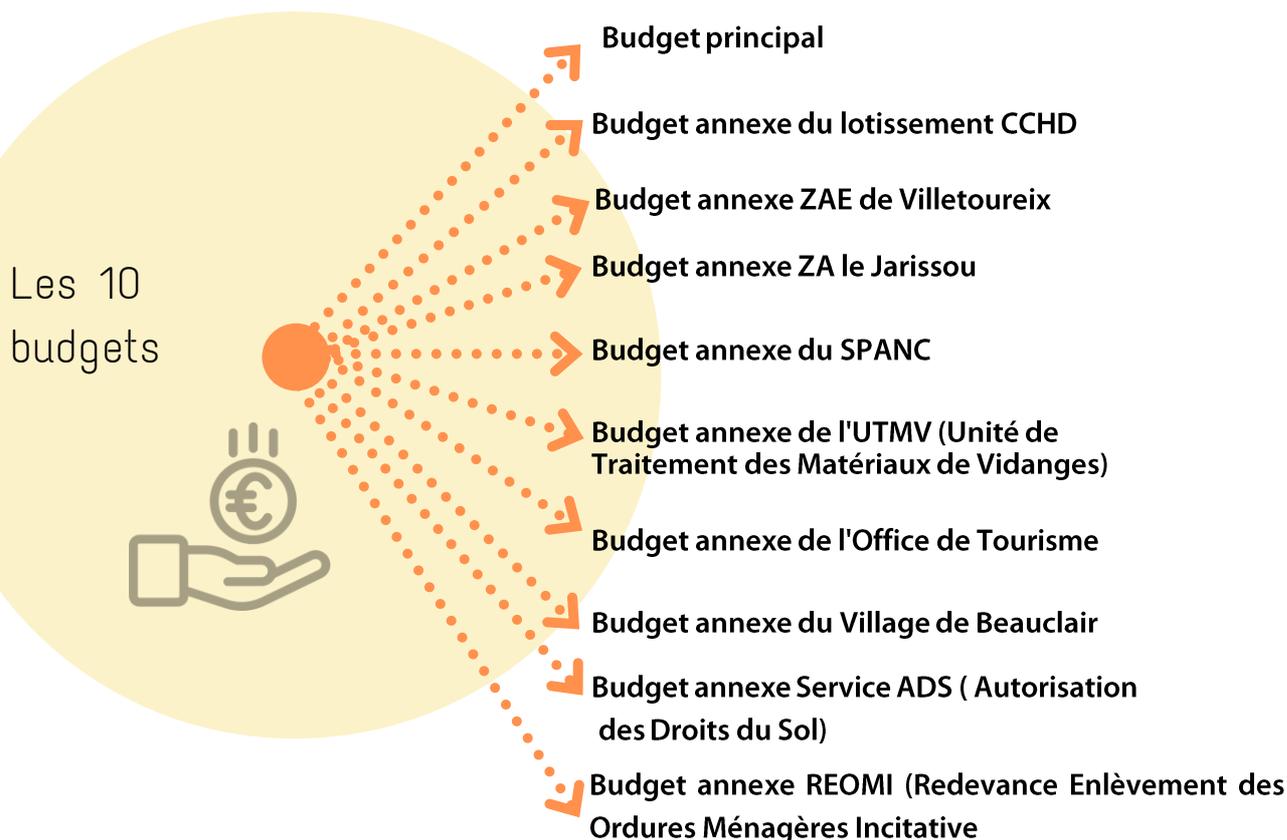


*JEAN MARCEL
BEAU*

3ème Vice président, chargé des Finances et des perspectives budgétaires

A - Généralités

3 agents sont au service des finances
L'ensemble des budgets représente un volume de **899** bordereaux pour **7 180** mandats et titres émis.



B- Les autres compétences du service

Le service financier gère également :

L'inventaire de la collectivité en biens et en subventions ce qui représente un volume de **49 017 413.39 €**.

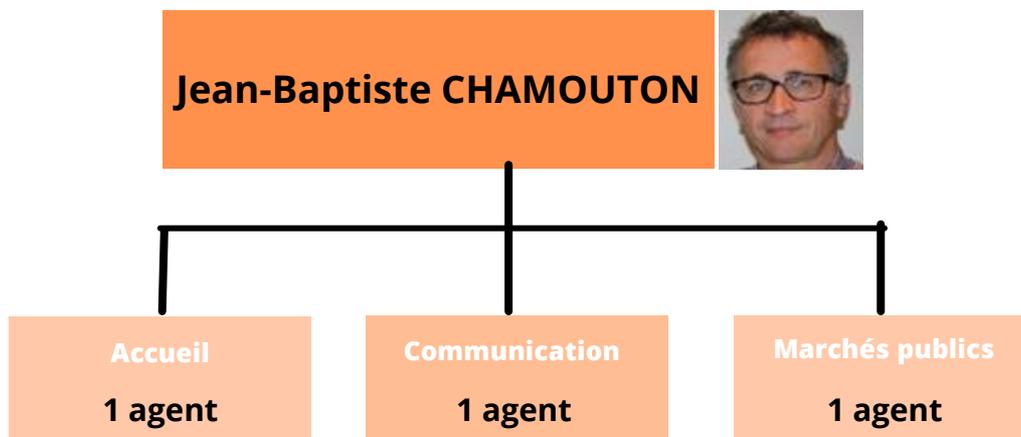
- Les emprunts de la collectivité
- La Trésorerie
- La TVA et le FCTVA
- Les refacturations aux communes
- Le suivi des régies

Le service financier accompagne les services et d'autres collectivités :

Prestation de service pour le SIVOS du Ribéracois et le SCOT du Pays Périgord Vert

5 réunions de la
Commission des finances
en 2024

3-5 LES SERVICES RATTACHÉS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



A - Service communication

Le service communication permet d'informer sur ce qui est, ce qui se fait dans l'espace (les aménagements et les projets, les animations) ; de décrire et d'expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès et les publics destinataires). Il s'agit également de promouvoir le territoire en valorisant les personnalités, les savoir-faire et les ressources qui construisent son attractivité et composent son image externe.



**NICOLAS
PLATON**

10ème Vice président, chargé de la Communication – Promotion du territoire – participation citoyenne

1-L'information des usagers et partenaires de la collectivité

Pour informer la population, mais aussi ses partenaires et les acteurs de son territoire sur ses décisions, actions, projets et ses services, la communauté de communes s'appuie essentiellement sur **5** outils :

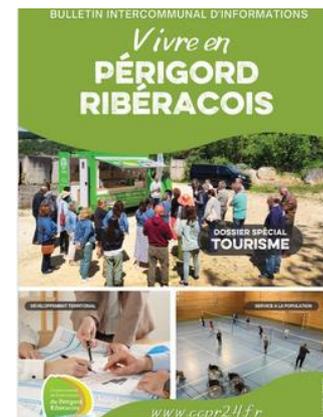
1- Le bulletin d'informations intercommunales : *deux bulletins ont été édités et distribués en janvier et en juillet 2024. Impression en 20 000 exemplaires, distribution dans les boîtes à lettres des 44 communes du territoire.*

2- Le site internet www.ccpr24.fr

3- La presse locale
(Une vingtaine d'articles dans les journaux, des interventions à la radio...)

4- Page FACEBOOK

5- Distribution d'un livret trimestriel aux élèves via les carnets de liaison répertoriant les événements à prévoir sur le territoire
(3 livrets en 2024)



1.a) La Page Facebook de la CCPR

➤ Quelques données statistiques de la Page Facebook de la CCPR en 2023.

3925 abonnés à la Page Facebook de la CCPR



1.b) Le site de la CCPR

➤ <https://ccpr24.fr/> 

Quelques données statistiques relatives au site de la CCPR en 2024

38 169 visites en 2024 contre 32 922 visites en 2023



A NOTER

Plusieurs autres pages Facebook en lien avec la CCPR :



RPE



Périgord Ribéracois Tourisme



Mobilité en Ribéracois



Tourbières de Vendoire



Maison de la Dronne



B- Le secrétariat lié au Directeur Général des Services

● Élaboration du Rapport d'activités qui illustre tous les ans la stratégie, les activités et les principaux faits et chiffres de la Communauté de communes

● L'organisation de la cérémonie des vœux

C- Les Marchés publics

Il y a eu 19 notifications de marchés publics à procédure formalisée :

TRAVAUX

Accord-cadre à bons de commandes pour la réalisation de travaux de voirie

·Lot 1 : Revêtement GNT
Date de notification : 19/07/2024
Titulaire : SARL BELLOT (24)
Montant maximum annuel : 450 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 2 x 12 mois

·Lot 2 : Revêtement Grave Emulsion

Date de notification : 19/07/2024
Titulaire : COLAS France (24)
Montant maximum annuel : 450 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 2 x 12 mois

·Lot 3 : Revêtement MBCF Enduit

Date de notification : 19/07/2024
Titulaire : COLAS France (24)
Montant maximum annuel : 450 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 2 x 12 mois

FOURNITURES

Fourniture de deux tracteurs d'occasion avec reprise de deux tracteurs Kubota

Date de notification : 05/06/2024
Titulaire : Ets CHAMBON & FILS (24)
Montant : 125 000 € HT

SERVICES

Marché d'assurance Dommages aux biens et risques annexes

Date de notification : 17/12/2024
Titulaire : GROUPAMA (79)
Cotisation annuelle : 33 482.80 € TTC
Durée : Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026

Mission de Maitrise d'œuvre pour la Réhabilitation des ailes, du corps central et d'un logement de l'école Jacques PREVERT situé à Ribérac

Date de notification : 07/06/2024
Titulaire : C+M ARCHITECTES (17)
Montant : 105 646.50 € HT
Durée : l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve lors de la réception des travaux.

Accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés pour les agents de la CCPR et du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val de Dronne.

Groupement de commandes coordonnée par la CCPR

Procédure initiale déclarée sans suite le 20/11/2024 pour motif d'intérêt général et relancée le 22/11/2024.

Date de notification : 14/03/2025

Titulaire : EDENRED (92)

Le montant maximum annuel est de 184 000 € HT

Durée : 4 ans ferme

Entretien courant des systèmes de filtration, de désinfection, suivi technique électromécanique et mise en route et hivernage des piscines intercommunales de la CCPR

Date de notification : 05/03/2024

Titulaire : SOGEDO (69)

Montant : 39 900 € HT

Durée : 1 an

Vérifications périodiques règlementaires des établissements recevant du public.

·Lot 1 : Contrôles des installations électriques et éclairages de sécurité, de gaz, de chauffage et des appareils de cuisson

Date de notification : 26/02/2024

Titulaire : SOCOTEC EQUIPEMENTS (24000)

Montant maximum annuel : 23 000 € HT

Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

·Lot 2 : Contrôles et maintenance des équipements d'alarmes et systèmes incendie, des extincteurs et des installations de désenfumage

Date de notification : 27/02/2024

Titulaire : MPI - MATERIEL DE PROTECTION INCENDIE (24350)

Montant maximum annuel : 10 000 € HT

Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

·Lot 3 : Contrôles des aires de jeux

Date de notification : 26/02/2024
Titulaire : CBR CONTROLE (33000)
Montant maximum annuel : 5 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

·Lot 4 : Contrôles des tentes

Date de notification : 26/02/2024
Titulaire : CJ EXPERTISE (69360)
Montant maximum annuel : 2 500 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

·Lot 5 : Contrôles des appareils de lavages

Date de notification : 15/03/2024
Titulaire : SOCOTEC EQUIPEMENTS (24000)
Montant maximum annuel : 1 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois

·Lot 6 : Contrôles des engins de levage

Date de notification : 28/02/2024
Titulaire : SOCOTEC ÉQUIPEMENTS (24000)
Montant maximum annuel : 6 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

·Lot 7 : Contrôles des portes et portails automatiques

Date de notification : 15/03/2024
Titulaire : SOCOTEC ÉQUIPEMENTS (24000)
Montant maximum annuel : 2 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois

·Lot 8 : Contrôles initiaux de bâtiments (installations électriques, de gaz, de chauffage et appareils de cuisson)

Date de notification : 28/02/2024
Titulaire : SOCOTEC ÉQUIPEMENTS (24000)
Montant maximum annuel : 15 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

·Lot 9 : Contrôles initiaux de bâtiment et maintenance des Équipements (d'alarmes et système incendie, des extincteurs et des installations de désenfumage)

Date de notification : 27/02/2024
Titulaire : MPI - MATERIEL DE PROTECTION INCENDIE (24350)
Montant maximum annuel : 3 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois suite mise au point

Prestations de vidange des installations d'assainissement non collectif

Date de notification : 08/02/2024
Titulaire : SARP OSIS-OUEST (24750)
Montant annuel maximum : 40 000 € HT
Durée : 1 an reconductible 3 x 12 mois

CIAS

TRAVAUX

Travaux de rénovation des volets de la Résidence Autonomie de Ribérac

Date de notification : 15/03/2024
Titulaire : ETS PINTO (19100)
Montant Travaux : 50 990 euros HT
Durée : 11 jours

04

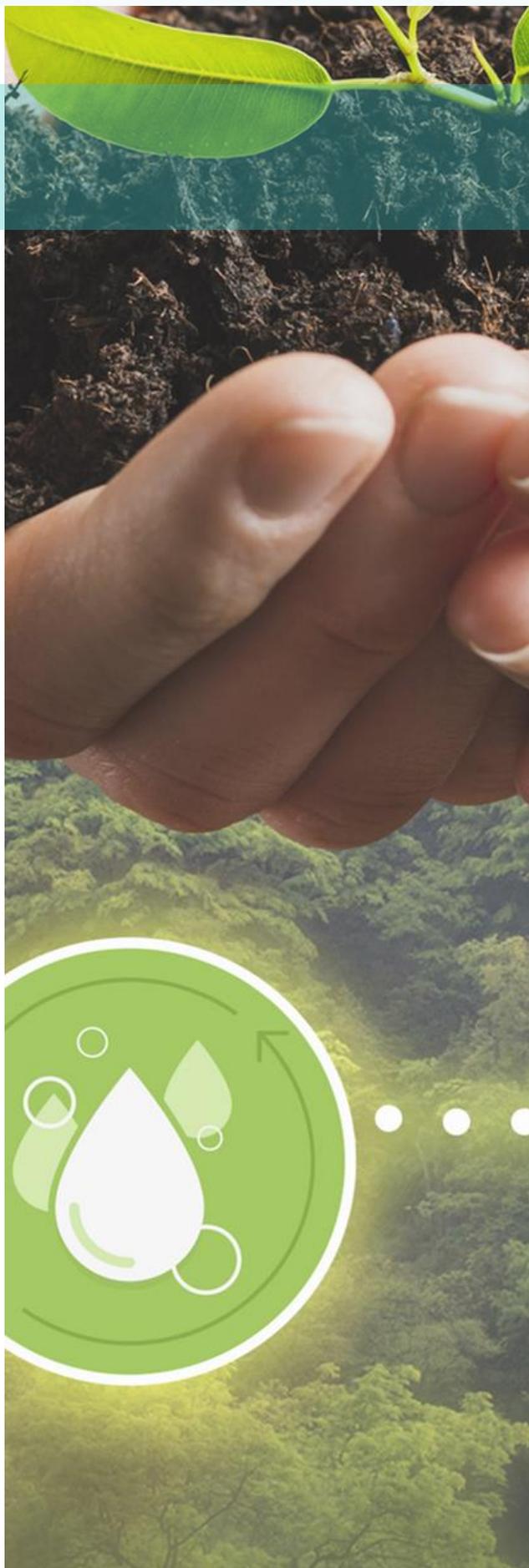
SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : ÉCONOMIE, TOURISME, ENVIRONNEMENT

P 30 Le développement
économique

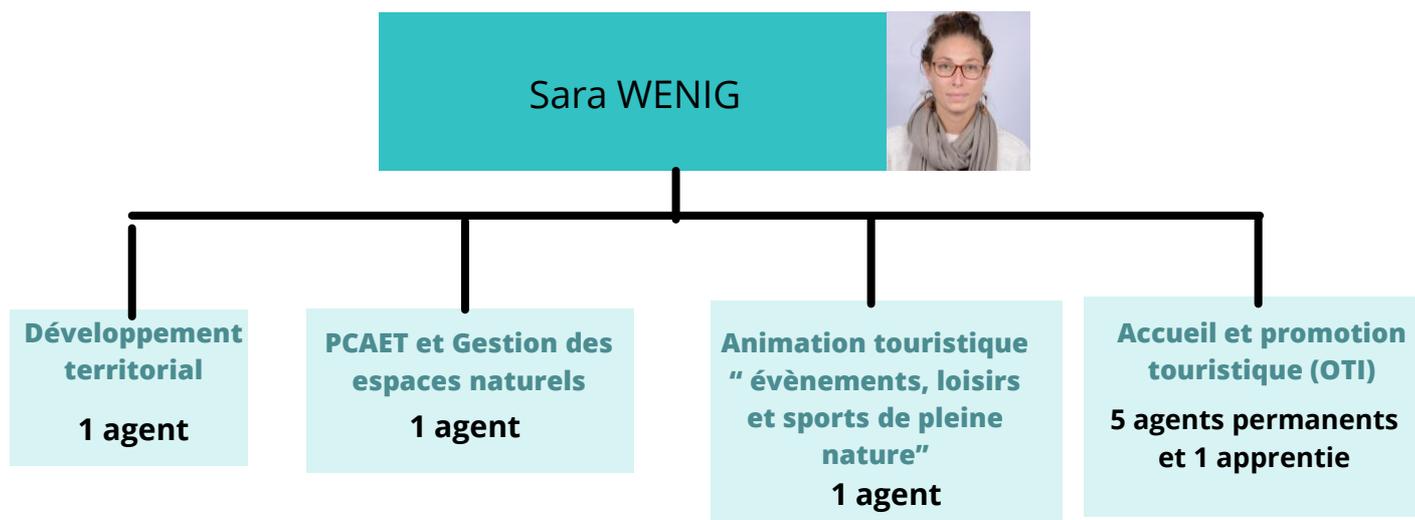
P 35 Le développement
touristique et les actions de
l'Office de tourisme
intercommunal

P 44 Le développement durable

P49 Une politique volontariste
en faveur de la sobriété
énergétique de la CCPR



LE SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : ÉCONOMIE, TOURISME, ENVIRONNEMENT



1) Généralités

2 commissions en 2024 pour réfléchir, concevoir, échanger et proposer des actions en faveur de l'économie et du tourisme en Périgord Ribéracois présidées par Patrick Lachaud et coanimée avec Jean-Pierre Chaumette.



2 Commissions en 2024 présidées par Allain Tricoire pour déployer le plan d'actions du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et assurer le pilotage et le suivi des initiatives et projets en faveur de la transition énergétique, des mobilités douces et de la protection des milieux naturels et de la biodiversité.



*PATRICK
LACHAUD*

9ème Vice président, chargé de l'économie



*JEAN-PIERRE
CHAUMETTE*

12ème Vice président, chargé du développement touristique, activités de pleine, nature et du sport



*ALLAIN
TRICOIRE*

11ème Vice président, chargé de la Transition énergétique et du Développement Durable



1- Les zones d'activités

**ZA Villetoueix**

Au carrefour des axes
Périgueux/Angoulême

ZA Nord complet:

· **Superficie : 8.5ha**

Activités principales:
Machinisme agricole
Transport

ZA EST complet:

· **Superficie: 3843m²**

**ZA Verteillac**

Axe Ribérac / Angoulême

ZA Pontis complet

· Superficie: 10 500 m²
Ensembles immobiliers
vendus et/ou loués

Activités principales:
Mécanique agricole
Plomberie chauffage

ZA Puymozac complet
· Superficie 21 000 m²
viabilisée en 9 lots

Activités artisanales
principales:

Construction bois
Mécanique agricole et
mécanique générale
Bâtiment

**ZA Tocane St Apre**

Axe Ribérac / Périgueux

ZA Le Jarissou

· Superficie : 5 ha
Les 9 lots sont vendus



2- Actions en faveur de l'économie

2.1-La CCPR apporte un soutien financier pour des actions de développement économique dans le cadre de différents dispositifs ou en soutenant le tissu économique local à travers divers partenariats avec des acteurs économiques et institutionnels :

- **Auprès de la Mission Locale du Ribéracois** qui assure l'accompagnement des jeunes du territoire âgé de 16 à 25 ans. Au titre de ses missions, la Mission Locale du Ribéracois bénéficie d'une participation de 1 euro par habitant. **La CCPR verse ainsi 18 586€ auquel s'ajoute 13 650 € de participation sur le financement, soit un total de 32 236 €.**
- **Auprès du Club d'entreprises du Pays Ribéracois** qui porte des animations en partenariat avec la Cité scolaire dans le cadre du Comité Local École - Entreprise (CLEE) pour développer l'utilisation du FabLab, des activités organisées autour de la découverte des métiers et des actions permettant la mise en relation entre les jeunes et les chefs d'entreprises dans le cadre de stages.

- **Auprès du Pays Périgord Vert** dans le cadre de l'Action Collective de Proximité (ACP) visant à accompagner les artisans et les commerçants dans leurs investissements pour moderniser ou développer leur activité sur le territoire. Il s'agit également de mettre en place des actions collectives sur des thématiques intéressants les chefs d'entreprise (la transmission-reprise d'entreprises, la responsabilité sociétale des entreprises). **Pour le Ribéracois, 1 entreprise a pu bénéficier d'un soutien financier émanant des communautés de communes du Pays Périgord Vert et de la Région pour un montant de 1 700 € environs. Sur ce dispositif, la CCPR a investi dans le fonds 55 000 euros sur une période de 27 mois à partir de janvier 2024.**
- **Auprès de la Chambre de l'agriculture** à travers la signature d'une convention de partenariat dédiée à la dynamisation de la transmission et l'installation d'exploitations agricoles en Ribéracois. Dans ce cadre, différents partenaires (CrDA, MSA, SAFER) travaillent ensemble pour repérer des cédants et connaître leurs attentes ainsi que pour repérer des candidats en vue d'une installation. Sont également organisées des visites dans les exploitations, la gestion du répertoire « candidats » et l'intégration des nouveaux installés.
- **Auprès du monde agricole** à travers une motion de soutien votée à l'unanimité en Conseil communautaire par les élus du Périgord Ribéracois afin d'interpeller l'Etat et le Préfet pour que soient concrétisées au plus vite les premières décisions prises par le Premier ministre, que des prix rémunérateurs équitables soient calculés et fixés par la profession, que la concurrence déloyale des produits importés qui ne respectent pas les mêmes normes environnementales s'arrête, que la loi Egalim soit enfin respectée et qu'une simplification des procédures administratives soit effective.
- **Auprès d'Initiative Périgord** qui soutient l'économie et l'emploi local, tout en favorisant la création et le développement des PME grâce aux versements de prêts d'honneur et/ou de subventions à des porteurs pour amorcer leur projet d'entreprise.
- **Auprès de Périgord développement** qui est une agence de promotion et d'attractivité souvent mobilisée aux côtés de la CCPR pour organiser des visites sur site avec des porteurs de projets, rechercher des informations économiques et sectorielles, des offres immobilières, étudier les aides financières mobilisables et mettre en relation avec l'écosystème local avec nos futurs partenaires.
- **Auprès de porteurs privés :**
 1. **Réalisation d'une première étude environnementale « 4 saisons »** sur un site propriété de la CCPR sur la commune de La Jemaye-Ponteyraud pour le développement d'un projet d'hôtellerie de pleine nature. Au regard des nouvelles priorités actées par les élus en matière de développement touristique, la CCPR a poursuivi en 2024 son engagement auprès d'un porteur privé afin de l'aider à s'installer et proposer une nouvelle offre hôtelière dans des hébergements innovants, durables et éco-responsables, tout en contribuant au développement économique local via des partenariats avec les entreprises dans le secteur des métiers de bouche et du tourisme. Une étude complémentaire a été engagée en 2024 afin de proposer aux services de l'État et ses partenaires institutionnels un projet d'aménagement du site en adéquation avec les milieux naturels et leur nécessaire préservation et protection.



2. **Recherche d'un lieu d'exception** pour un porteur de projet qui souhaitait développer une activité touristique multi-composantes (événements privés, événementiels grand public, hébergements, visites patrimoniales, etc.) en Ribéracois. C'est ainsi que la CCPR a identifié le Château de Fayolle sur la commune de Tocane-Saint-Apre et a accompagné le porteur dans ses démarches d'acquisition puis sur différents sujets (recherche de financements, mise en réseau, urbanisme, etc.) lui permettant de lancer son activité. Durant l'été 2024, les premiers visiteurs ont pu redécouvrir ce joyau du Périgord Vert à travers des visites contées.



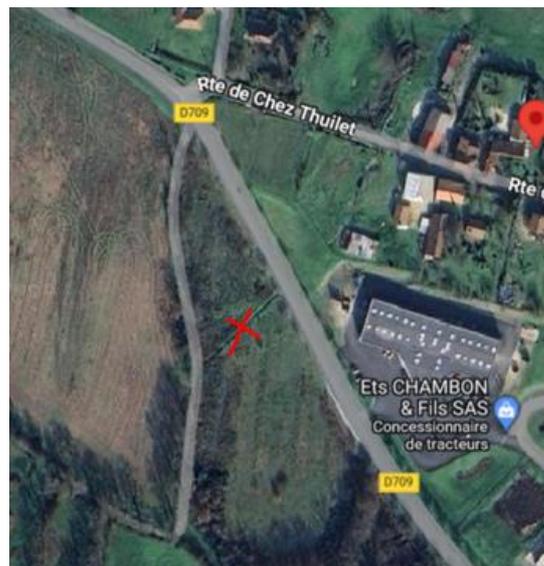
3. **Recherche de financements et appui dans différentes démarches administratives** pour un porteur de projet qui a acquis une demeure et un terrain nu sur la commune de Saint-Sulpice-de-Roumagnac pour y développer d'une part, un projet d'hébergements touristiques et d'événements privés et d'autre part y construire un bâtiment dédié à la promotion du voyage, de la culture, de l'histoire et de l'art de vivre à travers le modélisme et la miniature ferroviaire. C'est ainsi que la Chartreuse a été rénovée et que le projet du Grand Petit Voyage est sorti de terre en 2024 pour créer La Gare Imaginaire.



4. **Soutien politique de l'ensemble du Conseil communautaire** auprès d'un porteur privé qui souhaite développer une ferme de production de cannabis pharmaceutique et à Monsieur le Maire de la commune de Petit-Bersac et son conseil municipal à travers l'adoption d'une motion en faveur de ce projet qui contribuera au développement du Périgord Ribéracois, à son attractivité et créera de l'emploi et de la richesse non délocalisables. Ce projet a fait l'objet d'un contentieux administratif et la CCPR a réaffirmé son plein soutien et la poursuite de l'accompagnement par ses services auprès du porteur et de la commune pour que ce projet économique vital pour le territoire voit le jour dans un horizon prochain.

2.2 La CCPR agit également en favorisant le développement d'entreprises existantes sur le territoire et l'implantation de nouvelles activités via la location, la vente de fonciers et d'immobiliers :

- **Aménagement d'un foncier d'une superficie de 6 500 m² environ (dont près de 3 000 m² constructibles) à vocation économique à Villeteureix pour permettre l'implantation de deux entreprises via la revente du terrain divisé en deux lots. A été réalisée en 2024 la vente d'un premier lot pour l'implantation de l'entreprise « La Miroiterie de la Dronne ».**



- **Réhabilitation du bâtiment Besse et Aupy et vente du foncier à la nouvelle entreprise Besse et Aupy Technologies.** Après avoir racheté le foncier en 2023 pour éviter qu'une friche industrielle se crée, la CCPR a travaillé en partenariat avec le nouveau repreneur du fonds de commerce, Monsieur Kevin Viaud, afin de le soutenir dans sa reprise. Elle a ainsi désamianté la toiture du bâtiment et réalisé une nouvelle couverture. **La production a pu reprendre courant 2024 dans bâtiment réhabilité et se sont à présent une vingtaine de salariés qui travaillent dans l'entreprise.** La cession du foncier et du bâtiment auprès du repreneur est intervenue en juillet 2024. Le nouveau gérant remboursera sur dix années tous les frais engagés par la CCPR.

- **Location d'un immobilier économique,** sur la commune de La Tour-Blanche Cercle, à l'entreprise La Bonneterie du Périgord 1948 qui a racheté le fonds de commerce de la société Tricot de la Tour. La CCPR a accompagné le redémarrage de cette activité dans le secteur du textile « Made In France » en proposant une première exonération de loyer de moitié sur 2022-23 pour favoriser la reprise à compter du 1er juillet 2022. **En mai 2024, les élus du Conseil communautaire ont décidé d'accorder un second report d'un an pour le versement des loyers afin de ne pas fragiliser la trésorerie de l'entreprise.**



2.3 La CCPR soutient aussi le tissu économique local afin de renforcer les activités existantes et de les pérenniser :

- à travers l'organisation d'une 2^{de} manifestation promouvant les entrepreneurs du territoire dans le secteur de la construction grâce au Salon de l'Habitat et de la Rénovation. À la suite du succès de la première édition du Salon de l'Habitat et de la Rénovation en 2023, il a été acté à l'unanimité l'organisation d'une deuxième édition les 19, 20 et 21 septembre 2025. **Durant l'année 2024 le service a travaillé à l'organisation de ce prochain salon.**



- à travers le suivi du programme national Petites Villes de Demain (PVD) porté par la commune de Ribérais. La CCPR est associée à cette démarche qui vise à revitaliser la commune centre du territoire et à soutenir l'économie locale. **Dans le cadre des actions engagées en 2024, la CCPR a particulièrement travaillé de concert avec la commune en essayant de positionner des porteurs de projets à la recherche de locaux commerciaux vacants en centre-ville.** Même si les besoins des entrepreneurs ne correspondent que peu souvent au patrimoine disponible (manque de surface, travaux de réhabilitation trop importants, loyers trop élevés), certaines installations ont pu aboutir grâce au partenariat entre l'intercommunalité, la commune et leurs divers partenaires.

- à travers le partenariat avec le Pays Périgord Vert, ses six communautés de communes et les acteurs publics et privés du territoire dans une démarche participative dans le cadre de l'appel à candidature « Volet territorial des programmes européens 2021 - 2027 ». La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite s'appuyer sur le Pays et les communautés de communes pour définir une stratégie liée aux Fonds Européens et permettre ainsi le co-financement de projets portés par des acteurs privés ou publics qui ont un impact sur le développement de l'économie locale. En 2023, elle avait acté sa participation au comité de pré-sélection des porteurs et des projets intitulé « Groupement d'action local » (GAL) et a été amenée **à retenir courant 2024 divers projets en pré-fléchant des subventions.**

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET LES ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

3) La poursuite d'un partenariat renforcé avec la Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye

L'année 2024 a permis aux deux territoires d'entrer dans le programme régional Ad'hoc-ACTT (Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques) et de renforcer leur coopération. A travers cet engagement, le Périgord Inattendu a eu la volonté de faire face aux nouveaux défis à relever pour le secteur du tourisme en repensant via des transitions ou des transformations, leur performance touristique. Trois volets de travail, sur un programme d'actions de 18 mois, ont été actés :

- L'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable ;
- Le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- L'appui au développement et à l'optimisation de la stratégie économique des professionnels du tourisme.

Ainsi, en 2024, les actions suivantes ont été réalisées :

- Audit des Offices de tourisme du Périgord Ribérais et du Pays de Saint-Aulaye pour créer une nouvelle dynamique au service d'un nouveau projet à l'échelle du Périgord Inattendu et mieux comprendre le fonctionnement des Offices, les missions des agents, leurs rôles et places au sein des structures ;
- Optimisation des ressources financières des Offices à travers une homogénéisation de la taxe de séjour sur les deux territoires et une mutualisation des moyens financiers ;
- Adaptation des moyens et outils marketing des Offices sous la seule bannière du Périgord Inattendu (un nouveau site internet commun, des brochures communes, des réseaux sociaux en commun, une phototèques en commun, etc.) ;
- Rassemblement lors d'évènements fédérateurs des équipes des *Offices et des socio-professionnels du tourisme* :

1ère édition des Rencontres du tourisme réunissant les équipes et acteurs des deux territoires à la Meyfrenie à Verteillac :

- Un bilan de la saison 2024
- Une présentation des projets et actions 2025
- Un temps d'échanges avec l'ensemble des participants
- Une mise en lumière d'un site touristique, d'une restauratrice et de producteurs locaux



Rencontre 2025
organisée en
Pays de St-Aulaye



LE PÉRIGORD
INATTENDU

L'AVENTURE PASSE AU VERT

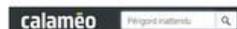
Le site internet



Les brochures



Tous les guides sont disponibles en consultation et en téléchargement sur la plateforme Calaméo



- Accompagnement des socio-professionnels dans la qualification et la labellisation de leurs offres à travers l'organisation par les Offices de deux ateliers « visibilité sur le web » afin d'accompagner et de former les adhérents.

Ce projet Ad'hoc se poursuivra en 2025

4) Office de Tourisme Intercommunal (OTI) -

a) Généralités

Toute l'équipe participe à l'accueil touristique, qu'il soit physique, téléphonique ou numérique. Chaque membre de l'équipe dispose de temps défini afin de lui permettre de mener à bien les missions spécifiques qui lui sont confiées. L'OTI est ouvert toute l'année et assure + de 300 jours d'ouverture.



b) Les missions

- Accueillir tous les publics
- Assurer la promotion et la communication touristique de notre territoire
- Administrer et animer les sites appartenant à la CCPR
- Suivi de la taxe de séjour via la plateforme en ligne
- Valoriser les produits locaux et artisanaux
- Coordonner les acteurs et les partenaires du développement touristique local
- Elaborer des tableaux de bord de statistiques
- Concevoir des produits touristiques
- Gérer et diffuser l'information

c) Son équipe

Le personnel permanent :

- 4 agents à l'Office de Tourisme
- 1 agent au PDIPR
- 2 agents sur les sites
- 2 agents pour le site de Beauclair

Le personnel saisonnier

L'équipe est renforcée par du personnel saisonnier afin d'assurer le fonctionnement de la Maison de la Dronne de Montagrier, et du site des Tourbières de Vendoire. **4 agents en 2024**

A NOTER

- 1- Mission de l'administration de Beauclair confiée à un agent en charge aussi de l'accueil du service technique
- 2- Fin du contrat d'alternance en communication et un nouveau contrat et partage des missions de communication avec la CCPR.
- 3 - 1 Contrat apprentissage BPEPS sur la partie animation nature et sur les sites

d) Son statut et sa gouvernance

- Service Public à caractère Administratif (SPA)
- Autonomie Financière
- Administré sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes et du Conseil Communautaire, par un Conseil d'Exploitation et son président ainsi qu'une directrice.
- Rattaché au pôle Économie et Développement territorial
- Le Conseil d'Exploitation est composé de 3 collèges (15 élus, 10 sociaux-pro et des personnes qualifiées)

e) Son budget 2024

L'OTI possède son propre budget annexé au budget principal.

CHIFFRES CLÉS

BUDGET Office de Tourisme

321 011.18€

BUDGET Beauclair

104 297.51€

f) Ses actions

L'année 2024 a constitué une étape importante dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Ribéracois et le déploiement des actions cohérentes avec les objectifs de développement territorial fixés par la Communauté de Communes.

L'année 2024 est marquée par l'entrée dans le programme ADHOC. La CCPR et la CCPSA sont lauréates de l'appel à projet régional «

Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques» (ACTT) 2023-2026 : il permet de bénéficier d'un accompagnement technique, humain et financier de la part de la Région et du bureau d'étude Urban Staging.

Les actions réalisées en 2024 :

•Audit des structures par un bureau d'étude :

Les objectifs :

- Une nouvelle dynamique au service d'un nouveau projet à l'échelle du Périgord Inattendu.
- Un état des lieux pour comprendre le fonctionnement des offices, les missions des agents, leurs rôles et places au sein des structures.
- Une première réorganisation de l'OTI du Ribéracois
- Redéfinir l'organigramme définitif (CCPR / CCPSA) et les missions de chacun.

•Adapter les moyens et outils marketing des OT (physique, numérique et papier)

La refonte des outils de communication, marketing et d'accueil : Une seule marque de destination : « LE PÉRIGORD INATTENDU, l'aventure passe au vert » et une mise à jour de tous les outils numériques et papier sous l'égide du Périgord Inattendu.

- Travail sur un nouveau SITE INTERNET en commun, travail avec l'agence ComTogether sur: www.perigord-inattendu.fr
- Les brochures et guides en commun
- Les réseaux sociaux avec une seule identité pour Facebook et Instagram
- Phototèque et vidéos
- Réorganisation de l'espace de l'Accueil de l'Office de Tourisme



- **Un accueil hors les murs avec le camion itinérant**

La 1ère campagne s'est déroulée en 2024 et le 1er bilan est plutôt satisfaisant, puisque la diminution de la fréquentation dans nos bureaux d'accueil est largement compensée par notre accueil itinérant (685 personnes accueillies)

Après une année d'expérimentation, nous pouvons déjà connaître les points forts tels que : Les campings, les balades du lundi et le Marché de Tocane Saint-Apre

- **1ère édition des RENCONTRES DU TOURISME** réunissant les équipes et acteurs des deux territoires à la Meyfrenie à Verteillac :

Un bilan de la saison 2024

Une présentation des projets et actions futures

Un temps d'échanges avec l'ensemble des participants

Une mise en lumière d'un site touristique, d'une restauratrice et de producteurs locaux

- **Participation des équipes du Périgord Inattendu au MONA TOUR à Beaumont en Périgord**

- **Eductour en Périgord Ribérais** : Une journée regroupant tous les professionnels du tourisme et élus pour une découverte de lieux de visite, de loisirs ou de restauration proches de chez eux. 2 demi journée en 2024



g) Les outils de communication

Les guides touristiques

Nouvelle gamme avec l'identité Périgord Inattendu : La création du magazine Tourisme a été conçue par l'agence Com'Together. Pour les autres guides se sont des « déclinaisons » faites par notre service communication et promotion.

Magazine
Tourisme



perigord-inattendu.fr
Site Internet de l'Agence de Tourisme

Guide Restaurants



Site Internet de l'Agence de Tourisme

Guides Producteurs



Site Internet de l'Agence de Tourisme

Guides Hébergements



Site Internet de l'Agence de Tourisme

Guides Festivités



Site Internet de l'Agence de Tourisme

Les flyers des sites touristiques

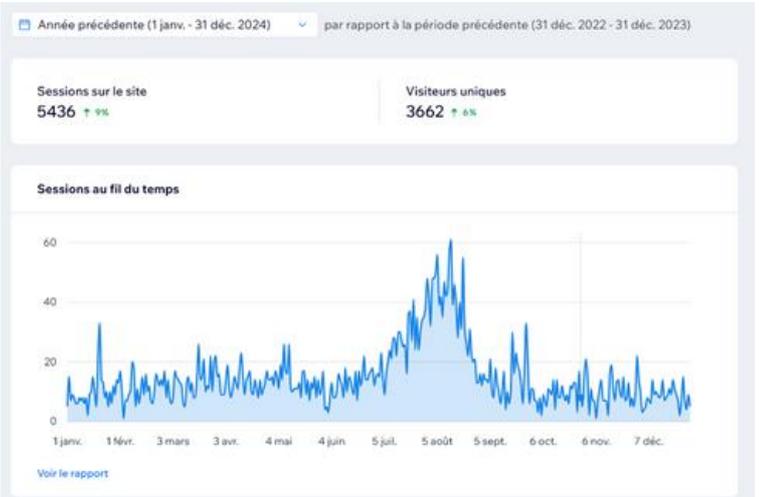
Ces derniers avaient été créés en 2023 et ils ont été ré-actualisés

Les Sites internet

- **Site principal** conçu par l'Office de Tourisme: www.perigordriberacois.fr

Site de l'Office de Tourisme - Ancien site adapté à la nouvelle charte graphique

On a observé une hausse d'activité sur le site +39% de visites en 2024



- **Site du village de Beauclair**

otriberac.wixsite.com/gites-beauclair

On a observé une hausse d'activité de 15% d'activité sur le site



Les Réseaux sociaux



Tourisme en Ribéracois



Tourbières de Vendoire



Maison de la Dronne



Instagram: Tourisme en Ribéracois

La Cartographie

Une nouvelle carte à l'échelle des 2 territoires pour nos guides, la carte liasse et sur le site de La Jemaye

Des sets de table

Pour les restaurateurs du Périgord Ribéracois. Des Sets de Table recto-verso regroupant les adresses de producteurs qui vendent en circuits courts



Une visibilité de la marque

A la demande de certains prestataires et afin d'afficher notre marque des goodies ont été fabriqués.

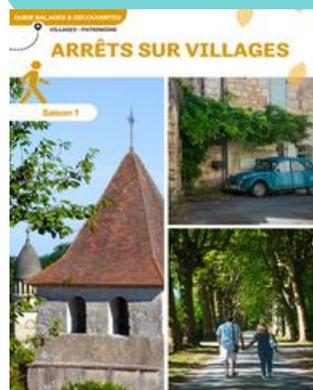
- Gourde
- Tote Bag
- Tour de cou
- Gobelet

1 Pack comprenant (1 tote bag, 1 gourde, 1 tour de cou et 1 gobelet) est disponible à la vente pour des prestataires qui voudraient en faire cadeau à leurs clients



A NOTER

Une nouvelle offre pour la randonnée Forts de plus de 880 kms de sentiers balisés en PDIPR, et de 500 kms en balisage VTT, nos territoires se sont étoffés de 2 supports supplémentaires mettant à la disposition de tous les publics des sorties aussi attrayantes que possible :



H- Nos sites touristiques

Les Tourbières de Vendoire et la Maison de la Dronne :

Près de **7000 visiteurs** et des animations proposées chaque semaine en période estivale



690 enfants accueillis dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

225 personnes ont participé aux ateliers et animations sur les 2 sites

255 personnes ont pu bénéficier de visites guidées aux Tourbières

710 personnes se sont baladées en barques à la Maison de la Dronne

I- Les Animations

• Produits du Terroir

Les visites de fermes ont lieu certains après-midis, en voitures particulières et accompagnées, en partenariat avec l'association « Accueil à la Ferme ». Une saison en demi-teinte : une légère diminution de la fréquentation des circuits et une répartition inégale.



• Loisirs de pleine nature

Animations Sportives

Les balades du lundi avec 946 personnes (marche + vtt) sur 11 étapes dans les communes de la CCPR (rotation tous les ans)



• Famille

Label Dordogne en Famille : Bons retours de la part des pratiquants et des prestataires.

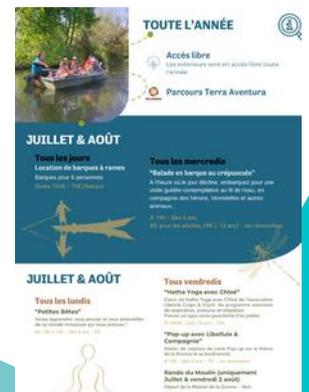
Terra Aventura (animation régionale) : La folie du Géocaching !

Nos 3 parcours sont toujours autant appréciés environ 10 500 visiteurs

- Au Four et au Moulin (La Tour Blanche Cercles)
- Balade en Toscane (Tocane)
- Ribérac la Contemporaine

• Animations des sites

Un programme estival, composé d'ateliers hebdomadaires ou d'évènements est proposé par l'équipe d'animation des 2 sites.



Des animations nationales, départementales ou régionales :

- **Journées européennes des métiers d'art du 02/04 au 7/04** (Circuits en voitures particulières avec visites d'ateliers)
- **L'été actif** a bien fonctionné avec un taux de remplissage de 51% soit 564 participants. (partenariat Conseil Départemental Dordogne)
- **La nuit des étoiles le 09/08** en partenariat avec la Voie Lactée et l'observatoire de Chenaud (environ 70 visiteurs)
- **Les Journées Européennes du Patrimoine le 21 et 24/09** (les 2 sites sont ouverts).
- **Château en fête**

Manifestation qui ouvre la saison estivale du département. Du 13 au 28 avril 2024 – 9 châteaux du Périgord Ribéracois participants qui (partenariat Comité Départemental du Tourisme et les OTI du Périgord Vert)

- **Moulins en Fête du 21 au 23 juin** avec la participation de 4 moulins de notre territoire (en partenariat avec l'asso périgourdine des amis des moulins)

15- Produits, vente et prestations - Taxe de séjour

Les recettes de l'Office de Tourisme hors subvention d'équilibre du BP sont principalement le produit de la collecte de la taxe de séjour sur le territoire.

Les recettes du budget BEAUCLAIR sont principalement les prestations locations et représentent environ 48,5%

A NOTER

UN PAVILLON EST MIS A
DISPOSITION A L'ANNEE POUR
HEBERGER

UN INTERNE EN MEDECINE QUI EST
GENERALEMENT ACCUEILLI AU CENTRE
DEPARTEMENTAL DE SANTE



b) Village de Gites de Beauclair

En terme de nuitées, nous sommes de nouveau sur les chiffres d'avant les intempéries de 2022 et les relogements d'urgence des sinistrés qui faisaient grossir le nombre de nuitées

Pour 2024, 104 contrats de location (-13 par rapport à 2023) pour 4.083 nuitées (-3.942 par rapport à 2022)

- 1 agent présent sur le site pour l'accueil et l'entretien
- 1 agent pour effectuer le ménage des gites

Évolution des nuitées de 2017 à 2024



c) La Taxe de Séjour

La Communauté de communes a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2014.

Les propriétaires hébergeurs sont chargés de collecter cette taxe auprès de leurs clients avant de la reverser à la Communauté de communes.

Pour 2024 nous avons collecté 83.481 € (70.350€ de l'année n + 13.127€ de reversement en attente).

A noter que les tarifs applicables au 1er janvier 2024 avaient été revus à la hausse, ce qui explique aussi l'augmentation des recettes.

Parc Hébergements en Périgord Ribéracois (hors Opérateur Numériques)

Parc 2024	Nbre	Nbre lits marchands	Nbre de nuitées
Camping	12	1 366	28 648
Chambre d'hôtes	55	346	6 026
Hôtel	2	94	7 361
Meublé	249	1 720	20 176
Village de vacances	2	98	4 146
Gîte de groupe	4	190	4 483
TOTAUX	323	3.802	70.840

(Sources : Statistiques plateforme Nouveaux Territoires)

Taxe de séjour collectée

La Collecte de la taxe de séjour s'étend sur 2 exercices car le dernier paiement se fait en janvier N+1. Il y a donc toujours une différence entre les comptes administratifs et le total des sommes collectées sur une année.

CHIFFRES CLÉS

Taxe de séjour collectée

83 481€



Zoom sur l' évolution sur le budget recettes de fonctionnement

Part de la taxe de séjour dans les recettes de fonctionnement (avant report d'excédent)

Année	Recette de Fonctionnement	TS	Part en %
2014	248.486€	17.640€	7,10 %
2015	247.852€	22.045€	8,89 %
2016	259.585€	24.968€	9,51 %
2017	244.430€	31.635€	12,94 %
2018	254.033€	32.125€	12,64 %
2019	256.952€	74.122€	28,85 %
2020	240.824€	63.661€	26,43 %
2021	281.442€	57.156€	20,31 %
2022	281.138€	54.775€	19,48 %
2023	308.281€	59.700€	19,37 %
2024	321 011€	83.481€	26,00 %

En **2024** la taxe de séjour représentait **26%** des recettes de fonctionnement

1) De nombreux projets développés en faveur de la protection des milieux et de la biodiversité

La CCPR, dans le cadre du déploiement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et de la sous-commission « biodiversité et environnement », a réalisé plusieurs candidatures en réponse à des appels à projets en 2023 afin d'obtenir des cofinancements et pouvoir mettre en œuvre différents projets :

- Clôture de la première candidature en réponse à l'appel à projets (AAP) régional « Nature et Transitions »

Le déroulé du calendrier de la candidature a commencé en 2022. La majorité des actions des projets a pu se réaliser entre 2022 et 2024 les actions réalisées ont été les suivantes :

a. Expérimentation de l'éco pâturage sur le territoire de la CCPR pour l'entretien de zones naturelles et lutter contre l'ambrosie: **la seconde transhumance a eu lieu le 15 mai 2024 entre la ferme du Parcot (Échourgnac) et le grand étang de la Jemaye.**

b. Création d'un réservoir de biodiversité favorisant la pollinisation et développement d'un agro verger et de l'éco pâturage en zone urbaine (commune de Ribérac) : **Une demi journée d'animations avec l'association 1001 Abeilles a été organisée le 27 mai 2024.** La matinée fut enrichissante pour l'ensemble des participants qui étaient présents à savoir les élèves de l'école de Ribérac.

c. Renaturation et végétalisation d'une zone humide (commune de Lisle) : **l'implantation du nichoir à chiroptères a eu lieu en mars 2024.** Ce fut un moment d'échanges où ont été conviés les élus régionaux, les techniciens régionaux, les partenaires, les collègues CCPR et de la commune de Lisle et les élèves de l'école primaire de Lisle ayant participé aux plantations.



A NOTER

d. *Création de l'outil pédagogique « Le Sac à Dos du Petit Explorateur » permettant la découverte de l'ensemble des sites naturels préservés sur le Ribérais et l'apprentissage du fonctionnement des milieux et des écosystèmes* depuis son lancement en juillet 2023, la location du sac à dos ne fonctionnait pas auprès du public. **Il a donc été décidé de le proposer à la vente depuis mars 2024 au prix de 11€ seul et 15 euros avec le livret compris.** Au total, presque l'intégralité des sacs ont été vendus en 2024. Les lieux de vente sont les suivants : le site des Tourbières de Vendoire, la Maison de la Dronne à Montagrier et l'OTI à Ribérais.

L'entièreté des projets ayant été réalisée hormis le projet n°5 (Verteillac), une première demande de paiement a été validée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, sur un montant total de dépenses à ce stade d'avancement, de 165 222,53 € HT, la Région prend à sa charge 112 351 € HT dans le cadre de cette première demande de paiement et l'autofinancement pour la collectivité est de 871 € HT.

-Le déploiement de la seconde candidature lauréate à l'appel à projets « Nature et Transitions » lancée en septembre 2023 pour la poursuite du maillage des projets de restauration et de préservation de la biodiversité en Ribérais.

Des actions intégrées aux cinq projets ont été menées en 2024 :

a. *Pérennisation et essaimage de l'éco pâturage sur le territoire de la CCPR pour l'entretien de zones naturelles et lutter contre l'ambrosie* entre autres (communes concernées : Douchapt, La Tour Blanche, Montagrier, Ribérais, Saint-Victor, Vendoire, Lisle, Villeteureix) : **les sites de Beauclair et Ribérais ont pu être pâturés par les troupeaux entre juin 2024 et octobre 2024.** Le site de la Tour-Blanche est toujours investi à l'année par les troupeaux depuis le 21 avril 2023. Dans ce cadre, une première transhumance a eu lieu le 2 octobre 2024 entre le site Sous-les-Vignes à Ribérais jusqu'à la zone humide des Rebeyrolles à Villeteureix.

b. *Pérennisation et essaimage de l'outil pédagogique « Le Sac à Dos du Petit Explorateur »* permettant la découverte de l'ensemble des sites naturels préservés sur le Ribérais et l'apprentissage du fonctionnement du milieu et des écosystèmes

c. *Aménagement d'une ancienne zone de baignade* : restauration des fonctionnalités de la zone humide via la création d'une frayère et pour la préservation d'espèces piscicoles (Commune concernée : Douchapt). **Le contrôle des espèces a été exécuté par la Fédération de pêche le 27 février 2024, l'opération de fermeture par l'équipe du Syndicat de Rivière (SRB) a été faite en mars 2024,** puis réouverte à l'été. Le nettoyage, le curage et la remise en service des systèmes d'ouverture de la retenue d'eau ont été accomplis à l'automne.

d. Renaturation d'un ancien stade de football et création d'un réservoir de biodiversité favorisant la pollinisation, le développement d'un agro-verger et la sensibilisation (Commune concernée : Allemans). **Le début de l'année 2024 a été marqué par les plantations via un chantier participatif le 12 janvier 2024. Les ruches ont été livrées et installées le 27 mai 2024 . La plantation des vignes a eu lieu le 3 juillet 2024** dans le cadre d'un chantier participatif avec le CFAA de la Dordogne. Environ 20 élèves ont participé à ce chantier. La dernière étape a été de planter les semences mellifères le 6 novembre et d'installer le dernier matériel des vignes en décembre



e) Présentation détaillée du projet n°5 : Renaturation et création d'un réservoir de biodiversité favorisant la pollinisation et le développement d'un agro-verger en zone périurbaine (Commune de Tocane-Saint-Apre). Les plantations ont été perturbées par les intempéries de l'hiver.



Trois techniciens « Biodiversité » de la Région sont venus à la rencontre des élus et de l'équipe-projet mettant en œuvre les candidatures, le vendredi 27 septembre 2024. Une journée qui a permis de leur faire découvrir certains sites (Ribérac, Villeteureix, Allemans, Lisle et Beauclair) inscrits parmi les trois candidatures de cet AAP (2021, 2022 et 2023) et d'échanger toute la journée autour des actions mises en œuvre sur le terrain autour de la thématique de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.



-La poursuite des actions sur la zone des Rebeyrolles via le bail emphytéotique administratif (BEA) avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)

-La candidature pour créer une « Réserve Naturelle Régionale » (RNR) sur le site des Tourbières de Vendoire par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) toujours en cours : Le dossier a été présenté une seconde fois en mars 2024 auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) où le jury a émis un avis d'opportunité qui a enclenché l'étape suivante : une réunion auprès de la Région en mai 2024.

Entre mai et septembre, une période d'animation auprès des propriétaires fonciers (concertation locale) a eu lieu et la demande de classement auprès de la Région a été envoyée entre septembre et octobre 2024.

Des actions en faveur du bien manger et manger local et de saison

Deux sessions de formation sur la restauration collective bio, locale et de qualité – loi Egalim ont été organisées par la CCPR en partenariat avec Agrobio Périgord pour les agents et élus des communes afin de les informer, les sensibiliser et les accompagner dans le respect de la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2024 dont la Loi Egalim, l'amélioration de la qualité des produits de la restauration collective, la valorisation de l'agriculture locale et la mise réseau avec les différents acteurs (agriculteurs, producteurs, écoles, partenaires institutionnels). Sur les 20 communes disposant d'un restaurant scolaire, 9 communes ont participé à ces journées (Allemans, Bertric-Burée, Grand-Brassac, La-Tour-Blanche, Lisle, Saint-Vincent-de-Connezac, Tocane-St-Apre, Vanxains, Verteillac).

La CCPR a également accompagné le positionnement de la commune de Tocane St Apre sur l'Appel à projet du Programme National pour l'Alimentation « La Clé des Champs pour mieux manger » qui permet d'accéder à un parcours pédagogique et à un programme fournissant aux écoles et aux communes des outils concrets pour transformer les pratiques alimentaires par une approche globale de la « classe à la cantine » et du « champ à l'assiette ».

Un jeune en apprentissage a également été missionné sur cette thématique et a conçu une première ébauche de ce que pourrait être un « projet alimentaire territorial » au niveau de la restauration collective. Il a ainsi organisé deux temps de sensibilisation en classe sur le thème de l'alimentation (à destination des classes de CM1 et CM2 de l'école de Montagrier) et fait rencontrer les enfants des écoles et le personnel des cantines.

Séances	Noms	Séquences	Durées
Séance 1	De la graine dans ton assiette	les plantes : de la graine à la graine différents types de plantes comestibles la saisonnalité	1h30
Séance 2	Le voyage des aliments	d'où vient ton assiette (en cantine) L'origine des aliments (en classe) les circuits (en classe)	1h (en classe)
Séance 3	Visite de ferme	visite de ferme en autonomie ou accompagnée	1h à 1h30
Séances 4	Manger mieux	les besoins du corps fais ton assiette	1h30

Des actions en cours de construction pour favoriser les déplacements de tous sur le territoire à travers différents types de transport

En 2024, la CCPR s'est engagée aux côtés des autres intercommunalités du Pays Périgord Vert, et avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans un Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) du Périgord Vert.

Ces contrats visent à organiser le développement des mobilités pour tous, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines et sont mis en place de façon concertée avec la Région. L'ambition portée est de pouvoir améliorer l'offre existante des mobilités proposées ou concevoir des services sur-mesure (transport à la demande, location de vélos, lignes de covoiturage, navettes...). Ils sont conclus pour une durée de six ans. Avant de pouvoir établir une stratégie et un plan d'actions, un diagnostic a été réalisé et a permis d'avoir une analyse socio-économique du territoire, un panorama du système de transport existant, de faire émerger les enjeux de mobilité et d'esquisser des premières pistes d'actions.

Concernant le déploiement de la pratique du vélo en Ribéracois il s'agit désormais de réfléchir au déploiement du Schéma Directeur Cyclable. (création de voies partagées, de sites propres et de services associés (équiper les communes de bornes, d'arceaux vélo, etc.)) et du Plan de jalonnement. Un projet de long terme pour la collectivité car les enjeux financiers sont très importants afin de pouvoir aménager le territoire.

Production d'un bilan mi-parcours du PCAET Ribéracois

Pour rappel, il est composé de 6 grands axes (comportant 18 objectifs, 40 actions et 116 mesures) :

- Axe 1 : Piloter et diffuser le PCAET
- Axe 2 : Aménager durablement le territoire
- Axe 3 : Le pays Ribéracois : une collectivité responsable
- Axe 4 : Accélérer la transition énergétique du territoire
- Axe 5 : Se déplacer autrement
- Axe 6 : Vers un territoire résilient

Globalement, il en ressort une progression satisfaisante :

- 8,62 % des mesures sont terminées ;
- 51,72 % des mesures prévues sont en cours de réalisation ;
- 39,66 % des mesures ont leur réalisation à venir.

Ainsi, pendant ces trois premières années ont été engagées en partie l'axe 1, l'axe 2 et l'axe 3.

À la suite d'une commission développement durable du 7 octobre 2024, dédiée à la définition stratégique des actions pour les trois prochaines années, il a été acté d'orienter les actions autour de l'axe 4 (développement des EnR), 5 (déploiement du plan de jalonnement dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable) et 6 (volet agriculture et alimentation : bien manger).

4-4 UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

1- Généralités

Le Plan Gouvernemental de Sobriété Énergétique d'octobre 2022 est basé sur deux axes :

- à court terme une économie de 10 % de nos besoins actuels en énergie,
- à plus long terme (échéance fixée à 2050) : avoir enregistré une diminution de 40 %.

La **transition écologique** nous impose également un changement de nos habitudes (extraction des [énergies fossiles](#), gaspillage d'électricité, émission de gaz à effet de serre ...). Ainsi le service est chargé de réfléchir aux actions à mettre en place au sein de notre collectivité pour répondre aux enjeux fixés par le gouvernement.

2- Les études

Afin de préserver une qualité de vie dans nos locaux en conciliant amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments et économies d'énergie le service a procédé à différentes actions :

- **Analyse détaillée et proposition d'amélioration du fonctionnement de chaque bâtiment :**

Étude des APS, Centres de Loisirs, Ecole de musique et RPE. Plusieurs axes d'interventions sont apparus. Des sites prioritaires ont été déterminés : le site de Jacques Prévert et l'APS de Lisle (2ème bâtiment), puis l'APS de St Vincent de Connezac et le Centre de Loisirs des Beauvières.

- **Étude des bâtiments touristiques et artisanaux**

L'étude a porté sur l'ensemble de nos 8 sites. Un site prioritaire a été repéré : le bâtiment de l'office du tourisme

- **Mutualisation des vérifications périodiques réglementaires des établissements recevant du public pour la CCPR et les communes**

En février 2024, une 1ère réunion de lancement de ces vérifications auprès de nos prestataires a été organisée.

- **Commande de jeux et mobilier pour les écoles, APS et Centres de Loisirs**

Montant de la commande : 7 500 € HT soit 9 000 € TTC

Marylin ZAMORA



3- Mise en œuvre

Rénovation des locaux du bâtiment Jacques Prévert :

Réfection de la toiture suite aux intempéries de juin 2022 pour un montant de 236 519.85 euros Les travaux ont débuté en novembre 2024 avec du retard.

Le projet de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment est bien engagé avec réfection totale des ailes, du corps central et d'un logement. Un estimatif des travaux par le bureau d'étude CESTI a été remis puis accompagné d'un marché de consultation de maîtrise d'œuvre dont l'offre de C + M Architectes a été retenue en juin 2024.

Lancement du projet, de la phase diagnostic en juin 2024, l'APS en septembre et l'APD en décembre 2024.

Rénovation de l'APS de Lisle :

Estimation des travaux aux côtés du bureau d'étude CESTI pour un montant de maîtrise d'œuvre de 2 400 € HT soit 2 880 € TTC.

Rénovation de l'APS de Cercles :

Remise aux normes de la sécurité des locaux : mise en place de plan d'évacuation, alarme incendie et blocs de secours.

Rénovation de l'APS / Centre de Loisirs des Beauvières :

Depuis l'été 2024, la CCPR est désormais propriétaire de ces locaux. Un état des lieux des besoins et travaux ont été identifiés.

Il a été proposé une maîtrise œuvre pour chiffrer la rénovation dont la montant est de 5 040 € HT.

Rénovation de l'APS de Saint Pardoux de Dronne :

Afin de poursuivre les propositions de rénovation de ce bâtiment, le SDE a été sollicité pour réaliser un audit énergétique avec confort d'été.

Cette étude est subventionnée à 90 % : 2 892 € TTC soit 2 410 € HT, un reste à charge de 723 € TTC.

Rénovation de l'APS de Cercle Saint Vincent de Connezac :

En partenariat avec la Mairie, cet accueil va être rénové (travaux en régie par la mairie). Il s'agit essentiellement de travaux d'économie d'énergie (changement du chauffage, des éclairages en LEDS, de la porte d'entrée) et de la modification des volumes (la salle d'activité) pour gain de place.

Il a été proposé une maîtrise œuvre pour chiffrer la rénovation dont la montant est de 5 040 € HT.

Office du tourisme

Pour ce bâtiment, il a été proposé dans un 1er temps de réaliser une note d'opportunité par le SDE pour revoir le chauffage et la climatisation.

4 - Les résidences Autonomie de Ribérac et de Tocane**Pour la Résidence Autonomie de Ribérac**

Projet d'économie d'énergie : rabaissement des plafonds, remplacement de l'éclairage par du LED et rafraîchissement des pièces et mise aux normes de la central SSI en partenariat avec la responsable technique. Dossier finalisé en 2024 pour une mise en œuvre en 2025

Autre projet avec changement des volets persiennes des 40 logements avec un système automatisé solaire.

Les travaux se sont déroulés d'avril à mai 2024.

3ème « réparation des 2 ascenseurs » .Les travaux se sont déroulés en août à septembre 2024.

Pour la Résidence Autonomie de Tocane :

1er Projet « changement d'une partie des menuiseries extérieures de 20 logements » Finalisation du dossier en 2024

2ème Projet « accueillir le siège administratif du CIAS du Val de Dronne au sein de la résidence autonomie de Tocane » Mis en œuvre en 2024 et accueil des équipes en décembre.

5 - Divers:**Propositions de mise en place de photovoltaïque**

Les élus ont souhaité l'étude d'un déploiement du photovoltaïque sur notre patrimoine mais également pour étudier la possibilité d'un partenariat avec le patrimoine bâti des communes.

Une présentation de 4 études de production d'énergie renouvelable le 24 septembre 2024 portant sur les 2 Piscines (Ribérac et Verteillac), le Site de Beauclair et l'APS de St Pardoux de Dronne a été réalisée.

Etude pour la mise en place d'un chauffage collectif sur plusieurs de nos bâtiments en partenariat avec la commune de Ribérac**Exercice de la compétence en assainissement collectif**

La réactualisation de notre étude a été faite par l'ATD 24 , avec le recueil des données techniques et comptable des communes.

Cette étude a été restituée le 13 juin 2024.



05

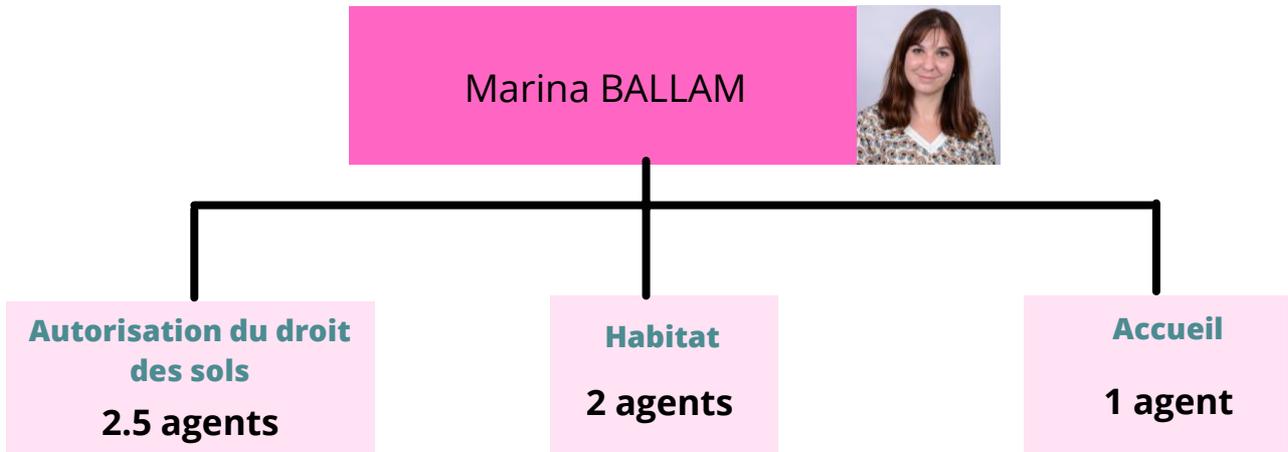
SERVICE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

P 52 L'Urbanisme

P 53 L'Habitat

P58 La planification





A- Autorisation du droit des sols

1) Le service

La Communauté de communes du Périgord Ribéracois dispose de son service Autorisations du Droit des Sols, situé à Verteillac. Ce service est également mutualisé sur une partie de la Communauté de communes Dronne et Belle (8 communes).

Le service, composé de 2.5 agents, réalise l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme. Ouvert au public, les agents sont présents pour assister en amont du dépôt des projets mais également durant l'instruction des demandes.



FRANCIS
LAFAYE

4ème Vice président, chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme

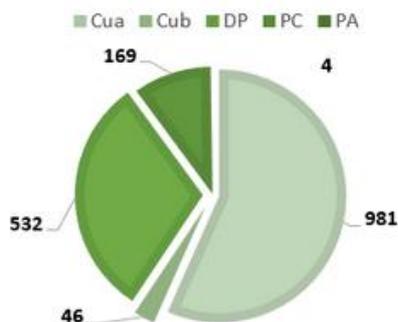
2) La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer tout type de demande d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée.

Pour les 44 communes du Périgord Ribéracois, il est désormais possible de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir) via la plateforme :

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

DOSSIERS INSTRUITS SUR LE PÉRIGORD RIBÉRACOIS



Les dossiers instruits par le service

Au total le service ADS a instruit 1 732 dossiers (hors DIA) sur le Périgord Ribéracois



B- L'habitat

1) Structuration du service habitat

Le service est composé d'un chargé de mission mettant en œuvre la compétence Habitat et de deux chargés de mission OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

2) Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Nous sommes dans la quatrième année de déploiement des actions du PLH. Le chargé de mission, met en œuvre la politique définie dans le PLH. Ce document composé d'actions précises, permet de répondre à différents enjeux de notre territoire.

Le comité de pilotage s'est réuni en décembre 2024 afin de produire le bilan à mi-parcours.

Cette année 2024 a permis de mettre en exergue les actions suivantes :

- Suivi de la vacance : traitement de données, orientations de propriétaires,
- Travail sur la mise en place d'une prime ravalement de façade,
- Audits énergétiques des logements communaux et intercommunaux,
- Suivi des actions de la Plateforme de Rénovation énergétique
- Maintenance des permanences Archi-Energie réalisée par le CAUE,
- Suivi de la mise en place du SDHAGV 2024-2029.

La Lutte contre la vacance

Grâce aux données LOVAC et du logiciel « Zéro Logement Vacant » un suivi annuel est réalisé sur la vacance des biens des 44 communes membres.

L'agent en lien étroit avec les communes, que ce soit par rendez-vous en présentiel ou téléphonique, échange et clarifie la situation de chaque logement fléché dans la base de données.

Voici les chiffres qui en ressortent :

	% de taux de vacance					
	0%	de 1% à 5%	de 6% à 9%	de 10% à 15%	de 16% à 20%	de 21% à 30%
44 communes						
Logement vacant des communes en 2016 selon donnée INSEE	0	5	16	18	4	1
Logement vacant des communes en 2020	3	27	9	2	0	1
Logement vacant des communes en 2023	3	39	2	0	0	0

CHIFFRES CLÉS

44 Communes concernées

484 Logements vacants contre 1 504 en 2016

3.52% De logements vacants contre 11.31% en 2016

3 Communes n'ont pas de logements vacants

3) OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Ce dispositif permet d'octroyer sous certaines conditions des aides aux Propriétaires occupants ou bailleurs pour des travaux de lutte contre la précarité énergétique et/ ou des travaux de maintien à domicile.

L'année 2024 est marquée par la hausse des aides à toutes les catégories de ressources et des aides beaucoup plus intéressantes pour les propriétaires bailleurs

Pour rappel l'OPAH du Périgord Ribéracois est mise en place pour une durée de 5 ans 2023 à 2027, avec un objectif initial de 62 dossiers par an. **Face à l'augmentation des demandes les objectifs ont été augmentés par avenant :**

- Propriétaires Occupants : **82 dossiers** (60 en 2023), dont précarité énergétique, autonomie, travaux lourds et habitat indigne
- Propriétaires Bailleurs : **3 dossiers** (2 en 2023) , dont précarité énergétique et travaux lourds.

Devant cette augmentation considérable les élus de la CCPR ont décidé de ne plus verser de subvention aux demandeurs.

2 agents sont en charge d'assurer les visites des logements, le conseil technique, l'accompagnement administratif et financier. Les deux agents sont assistés de deux prestataires pour les diagnostics énergétiques (Diag+) et autonomie (Cassiopea).

Le service reçoit les demandeurs en rendez-vous au bureau à Ribérac et/ou se rend également au domicile des porteurs de projet pour faciliter l'avancement des dossiers. Il accompagne les demandeurs dès la première demande d'information, les redirige au besoin s'ils n'entrent pas dans les conditions d'éligibilité, les aide à créer leur compte sur la plateforme Mon Projet Anah, réalise toutes les demandes d'aides sollicitables (Anah, caisse de retraite, complémentaire retraite, CD24, MDPH, APA...) pour optimiser au mieux les dossiers. Il réalise les visites avant travaux et après travaux, dépose les demandes de solde des différentes aides...

Les agents assistent aux différentes réunions du Département et de l'Anah.



A RETENIR EN 2024

- Hausse importante des aides à la rénovation énergétiques et adaptation des logements
- Augmentation des objectifs
- Fin des subventions de la CCPR aux demandeurs
- Le service est agréé pour accompagner tous les demandeurs. Les ménages aux ressources très modestes et modestes dans le cadre de l'OPAH, les ménages aux ressources intermédiaires et supérieurs dans le cadre du MAR via la plateforme 'Ma prime rénov', les propriétaires bailleurs

4) Bilan OPAH 2024

Le service a assuré le suivi des dossiers 2023 et assuré le dépôt des dossier des ressources très modeste et modeste sur la plateforme Mon projet Anah et à accompagner les demandeurs aux ressources intermédiaires et supérieurs sur la nouvelle plateforme Ma prime rénov'. Une augmentation significative des demandes a été enregistrée.

Le service a :

- Enregistré **200 nouveaux contacts éligibles**
- Effectué **59 visites avec le thermicien** pour réaliser les DPE et **60 visites** pour réaliser les diagnostics autonomie avec l'ergothérapeute de Cassiopéa
- Effectué **155 visites à domicile hors diagnostics**
- Reçu **92 demandeurs en rendez-vous** au bureau
- Assuré près de **1362 appels téléphoniques contre 645 en 2023.**

5) Les permanences info énergie

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient des permanences tout au long de l'année à l'espace-info-énergie de la CCPR au pôle de Verteillac. Les professionnels du CAUE accompagnent gratuitement sur les économies d'énergie et sur la rénovation des logements.

Les permanences de septembre à décembre ont dû être annulées par manque de public.

La baisse constatée en 2023 continue en 2024 comme pour le reste de la Dordogne. Cela s'explique de nouveau par le contexte actuel et notamment la hausse des prix des matériaux et du faible accès au crédit immobilier.

CHIFFRES CLÉS

97

Dossiers déposés en 2024 (hors Dossiers MAR)

3 768 218€

De travaux réalisés

2 754 410€

De subventions totales attribuées

3

Comités de pilotage

2024

46 Dossiers maintien à domicile

50 Dossiers travaux amélioration énergétique

1 Dossier Propriétaires Bailleurs

10 Dossiers MAR Ressources intermédiaires et supérieurs déposés

QUELQUES CHIFFRES

6

permanences du CAUE

16

rendez-vous

54%

des personnes viennent du secteur Verteillacois

23%

du Tocanais

23%

du Ribéracois

6) Les audits énergétiques

Dans la poursuite de sa mise en œuvre de sa politique Habitat, la CCPR continue à répondre à des questions de développement durable au travers des actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Comme en 2022, la CCPR a travaillé en 2023 en partenariat avec le SDE24 (Syndicat Départemental d'Énergies), par le biais de la convention Paquet Énergie. Cette dernière permet notamment aux communes de réaliser des diagnostics permettant de mesurer tant qualitativement que financièrement les travaux d'amélioration de l'habitat, avec une accentuation sur la rénovation énergétique. La réalisation de ces audits est financée pour moitié par le SDE24, le restant étant à part égale entre la commune et la CCPR.

Ayant connu une adhésion record par les communes membres en 2022, la CCPR a réitéré cette campagne pour la réalisation d'audits énergétiques des logements communaux.

En 2023, les communes de Nanteuil Auriac de Bourzac, Ribérac et Saint Sulpice de Roumagnac ont réalisé un audit sur leurs logements communaux.

7) Aire d'accueil des Gens du Voyage - suivi du programme accompagnement technique de l'habitat adapté

L'aire d'accueil située à Ribérac est une obligation du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2016-2023.

Dans le cadre de son suivi 4 comités techniques du SDAHGV se sont tenus. En raison d'un incident tragique, l'aire a été fermée au mois d'avril.

→ Janvier, délibération du conseil communautaire de la CCPR pour valider les prescriptions et préconisations du prochain SDAHGV 2024-2029, proposées par l'Etat et le conseil départemental

→ 24 avril : Arrêté CCPR de fermeture temporaire de l'aire d'accueil de Ribérac

→ 13 juin : Délibération de la CCPR pour acquérir un terrain situé à Ribérac.

→ 20 juin : Rencontre entre la CCPR, Périgord Habitat et l'Etat pour étudier la faisabilité du projet commun de terrains locatifs familiaux.

→ 10 juillet : proposition d'achat du bien à Ribérac

→ 22 août : visite de faisabilité du projet de terrains locatifs familiaux par Périgord Habitat

→ 29 août : signature du compromis de vente à l'étude notariale de Maître MORLION

→ 4 octobre : Attribution de 80 555 euros au projet de création de deux terrains locatifs familiaux à Ribérac dans le cadre du Fond Vert par l'Etat.

→ 12 novembre : signature de l'acte authentique

→ Validation par le conseil communautaire des prescriptions et préconisations du SDAHGV 2024-2029

*COUT DE
L'AAGV 2023*

14 870 € Dépenses

5 597€ Recettes

A RETENIR

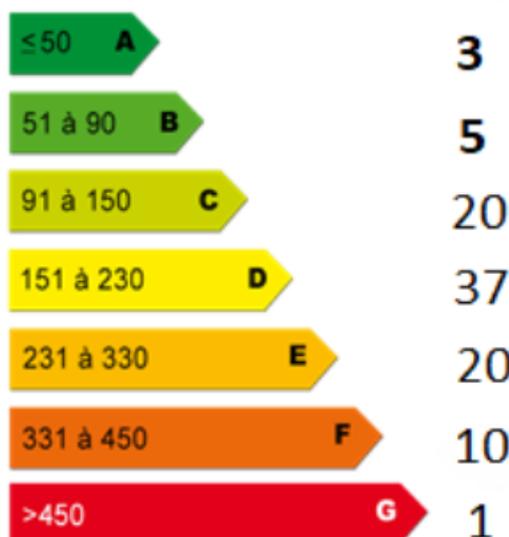
Fermeture de l'aire d'accueil

Achat d'un terrain sur Ribérac pour la création de 2 Terrains Locatifs Familiaux

Travail commun avec Périgord Habitat et l'Etat pour la réalisation du projet susvisé.

8) Le Lotissement "Les Burelles" à Douchapt

À l'issue de l'année 2024, 2 lots ont été vendus.
Il ne reste plus que 3 lots disponibles sur le lotissement intercommunal :



9) Campagne de recensement des logements communaux

Réalisée une première fois en 2021, nous avons réactualisé la campagne des logements communaux.

Le parc de locations communales est composé de :

- 248 logements répartis sur 42 communes.
- 127 maisons et 121 appartements,
- 9 communes ont gagné des logements contre 2 communes qui en ont perdu,
- 96 logements ont un DPE contre 61 en 2021,
- 150 logements sans DPE,
- 31 logements en précarité énergétique

C - Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

1-RAPPEL

Le PLUI-H permet de doter le territoire d'un document de planification unique pour les 44 communes de notre territoire. Depuis le 15 novembre 2021, les règles de ce document d'urbanisme intercommunal s'appliquent à tout projet de construction et aménagement sur les 44 communes de la CCPR.

L'accessibilité de ce document :

- Site de la CCPR
- Géoportail de l'urbanisme

• Les évolutions engagées en 2022 poursuivies en 2023 et 2024 :

- **-Révision simplifiée n°1** – portant sur la création d'un zonage à vocation touristique sur la commune de la Jemaye-Ponteyraud. Le bureau d'études VERDI Atlantique Conseil a été missionné pour effectuer l'étude environnementale et la révision du PLUi-H. Cette révision est soumise à une étude 4 saisons.
- L'étude environnementale a été clôturée.
- Le projet a été arrêté le 13 janvier 2024 et nous avons lancé les consultations des personnes publiques associées

A NOTER

Les évolutions engagées et/ou finalisées en 2024 :

- **Révision simplifiée n°2** – lancée en 2022 - portant sur la modification du zonage d'une zone d'activités existante sur la commune de Villeteureix. Le bureau d'études Citadia a été missionné pour réaliser la révision du PLUi-H. Le projet a été arrêté le 13 janvier 2024 et nous avons lancé les consultations des personnes publiques associées. La révision a été approuvée le 26 septembre 2024 et est devenue exécutoire le 18 décembre 2024
- **Modification simplifiée n°2** – par arrêté du Président en date du 23 juin 2023, modifié le 11 septembre 2023, la modification simplifiée n°2 a été engagée sur les éléments suivants :

Rectifications d'erreurs matérielles : suppression des zones constructibles sur les communes de Siorac-de-Ribérac, Saint-Just, et Montagrier, de Tocane-Saint-Âpre ;

Modifications de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

- Modification d'OAP dites « Habitat » sur les communes de Siorac-de-Ribérac, Bourg-du-Bost, Saint-Vincent-de-Connezac et Lisle ;
- Modification d'une OAP dites « Economique » appelée « Laborie », sur la commune de Villeteureix ;
- Modification d'une OAP dites « Economique » appelé « Intermarché Nord », sur la commune de Ribérac ;

-Modifications de zonage sur différentes communes :

Verteillac : une zone UB passant en UT

Tocane-Saint-Âpre : Une zone UA passant en UY,

Une zone UE passant en UY,

Une zone UA passant en UE,

Villeteureix : une zone UE passant en UA,

-Modifications d'emplacements réservés

Suppression partielle sur les communes Verteillac et Tocane-Saint-Âpre

Modification du règlement écrit

-Réécriture partielle du règlement sur les zones Ace (Agricole à vocation de continuité écologique) et Nce (Naturelle à vocation de continuité écologique)

-Correction de la zone UT, urbaine à vocation touristique ;

-Correction de la zone UB, urbaine à vocation constructible principalement destinée aux centres-bourgs anciens de type diffus, aux quartiers d'extension récente du bourg et aux quartiers qui se sont réalisés au coup par coup ou par opérations de lotissement, et avec un bâti généralement moins dense qu'en centre historique traditionnel.

Elle a été approuvée le 25 octobre 2024.

- **Modification simplifiée n°3** – par arrêté du Président en date du 3 avril 2024 a été engagée sur les éléments suivants :

oAjout de changements de destination sur les communes :

Tocane Saint-Apre : parcelles AZ 145, AZ 153, AZ 152, AZ 151 au lieu-dit du Château de Fayolle

Ribérac : parcelle AC 89, au lieu-dit Jalinier Bas

Rectification d'une erreur matérielle : zonage A (agricole) à remplacer en Nc (Naturelle carrières) sur la commune de la Tour Blanche-Cercles sur les parcelles W 487, W 509, W 506, W 508, W 319, W 320, W 321, W 322, W 332, au lieu-dit Le Claud de Peyrissou (913 route des Etangs).

Le dernier objet a été supprimé avant approbation en date du 25 octobre 2024.

Modification simplifiée n°4 – par arrêté du Président en date du 5 août 2024, a été engagée sur les éléments suivants :

ozonage A (agricole) à remplacer en Nc (Naturelle carrières) sur la commune de la Tour Blanche-Cercles sur les parcelles W 487, W 509, W 506, W 508, W 319, W 320, W 321, W 322, W 332, au lieu-dit Le Claud de Peyrissou (913 route des Etangs),

ozonage Ace (agricole à vocation de continuité écologique) à remplacer en A (agricole) sur la commune de Gout-Rossignol sur les parcelles ZT 48, ZT 154 et ZT 112, Impasse des Silos ;

Elle a été approuvée le 25 octobre 2024.



SERVICES TECHNIQUES

06

- 60** Le service Voirie
- 63** Le service Bâtiments et Patrimoine
- 66** Le Service Public d'Assainissement Non Collectif



6-1 LE SERVICE VOIRIE

Thierry LAURIERE



Service Voirie

1) Généralités

Répartition
des agents

- 1 Responsable du service voirie
- 1 Responsable adjoint du service Voirie
- 1 Référent en PATA
- 1 Référent préparation des voies
- 13 agents voirie



*JEAN-DIDIER
ANDRIEUX*

1er Vice président, chargé de la
Coopération intercommunale et de
la Voirie intercommunale

A NOTER

EN 2024 - Acquisition de matériel

- 2 tracteurs
- Remise en état des épareuses

BUDGET VOIRIE 2024
2 141 453.12€



2) Prestations des services

Le service voirie a réalisé en régie pour le compte des communes qui l'ont demandé les prestations suivantes :

2.1- Campagne du PATA : le Point A Temps Automatique. (3 agents)



- 1 répanduse automatique
- 1 conducteur et 1 agent aux manettes
- 1 compacteur
- 1 balayeur

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations. Le programme annuel est élaboré en partenariat avec les élus communaux.

Les tonnages de l'année 2024:

- Tonnage CCPR 521.71 Tonnes.
- Tonnage communes 80 Tonnes.

Le service a appliqué 122 jours de PATA et d'enduit.
399T en pleine largeur cela correspond à 221 000m² et
202T en PATA cela correspond à 112 000m².

CHIFFRES CLES

601 Tonnes d'émulsion
921 Tonnes de calcaire
et **1 608** Tonnes de grave émulsion prises en préparation
dont **521.71** Tonnes d'émulsion prises en charge par la CCPR
et **80** tonnes prises en charge par 20 communes

2.2- Campagne de travaux aux tractopelles

2 agents ont réalisé **136 jours** d'interventions et posé 389 ml de tubes annelés.

Une intervention sur la pose de bloc pour retenir un talus avec la participation de la mairie de Verteillac.



2.3- Campagne de fauchage

38

communes ont bénéficié de 2 passages en 2024

Le fauchage est une prestation réalisée à la demande des conseils municipaux

Il est effectué sous trois formes:

Fauchage 1ère passe dite « de sécurité » (banquette, carrefour)

- Fauchage 2ème passe (banquette / talus)

- Fauchage mixte (banquette commune / talus CCPR)

Cette prestation se déroule:

- Pour les voies revêtues du mois de mai au mois d'octobre intervention sur 38 communes avec 6 tracteurs sur 259 jours.
- Pour les chemins blancs interventions de début octobre à mi mars



2.4 - Campagne de curage des fossés

39 communes ont bénéficié de cette prestation

Le curage des fossés est une prestation réalisée à la demande des conseils municipaux.

Les intempéries, chutes de feuilles ou simplement la pousse des végétaux provoquent et accentuent l'encombrement des fossés. A l'aide d'un tracteur équipé d'une cureuse, un agent redonne au fossé sa fonction d'écoulement des eaux de pluie. Un deuxième agent se charge de vérifier, et au besoin de nettoyer les bords de route en suivant.

Cette prestation s'est déroulée :

- **De novembre à fin mars**



2.5 - Campagne de saignées

34 communes ont bénéficié de cette prestation

Les saignées sont réalisées à la demande des conseils municipaux.

Cette technique permet de favoriser l'évacuation des eaux de pluie de la chaussée vers les fossés

Cette prestation se déroule:

- **De novembre à fin mars avec un tracteur sur 34 communes en 86 jours**

2.6 - Campagne d'élagage



28 communes ont bénéficié de cette prestation

La campagne d'élagage est une prestation réalisée avec un lamier pouvant atteindre 6 mètres. *(Les branches sont stockées dans un lieu approprié ou broyées au fur et à mesure de l'avancée de l'élagueuse. (Les communes disposent ainsi de broyat)*

Les arbres fruitiers ne sont pas élagués, sauf avec l'accord écrit du propriétaire.

Cette prestation se déroule:

- **De novembre à mi février sur les 44 communes**



6-2 LE SERVICE BATIMENTS ET PATRIMOINE

1) Généralités



*PHILIPPE
DUBOURG*

8ème Vice président, chargé du patrimoine, des bâtiments et du SPANC

L'équipe

- 1 responsable du service Patrimoine
1 secrétaire
- 1 Référent pour les interventions immédiates
- 4 agents du bâtiment
- 3.5 agents en espaces verts

2)

NOTRE PATRIMOINE À ENTREtenir

- 14** Accueils périscolaire, **4** centres de loisirs, **1** espace pour le Conservatoire à Rayonnement Départementale - Antenne du Ribéracois, **1** centre de formation aux métiers de la restauration, **1** pôle enfance, **1** Relais Petite Enfance
- 2** piscines
- 1** Centre sport nature
- 1** Office du tourisme et **4** sites touristiques
- 4** Bâtiments pour les services de la CCPR
- 6** Logements locatifs (Comberanche Epeluche, Verteillac, Saint Sulpice de Roumagnac)
- 3** Dépôts techniques (Tocane, Villeteureix et Verteillac)
- 1** Aire d'accueil des gens du voyage à Ribérac
- 1** Gendarmerie avec **6** logements pour les gendarmes à Tocane
- 4** Zones d'activités et divers terrains nus
- 2** Résidences Autonomie
- 1** Espace de coworking

3) Zoom sur les missions du service

a) L'entretien général de nos bâtiments

Il s'agit d'un entretien courant (réparations et dépannages)

Petite manutention en régie

- Petites réparations,
- Peinture d'entretien,
- Plomberie et électricité,
- Maçonnerie



b) Des travaux d'aménagement

Les travaux plus importants sont parfois réalisés en régie ou délégués aux artisans :

- Peinture, réfection de sol, installation d'un chauffe-eau
- Remise aux normes de réseau informatique (écoles)
- Remise aux normes électriques, accessibilité handicapé
- Rénovation de site : second œuvre et finition
- Rénovation ou pose de jeux des écoles, pochoirs au sol..

c) Divers

Intervention dans les **23 écoles**

Livraisons

Montage de mobilier

Missions liées à notre compétence scolaire, informatique, téléphonie...

Manifestations :

- Montage de chapiteaux, barnums pour les communes -
- Préparation aux différentes manifestations organisées par la CCPR

4) Bilan des interventions

a) Quantitativement

Domaine d'intervention	Temps
RPA Tocane et Ribérac	9 jours
Sites touristiques de la CCPR (Beauclair, Tourbières de Vendoire, Moulin de la Dronne, Moulin des Terres blanches, Office de Tourisme)	5 mois 23 jours
Bâtiments CCPR (bureaux CCPR, Dépôts service techniques, Logements, RPE, Piscines, Besse et Aupy, Bonnetterie du Périgord, maison des volontaires),	7 mois et 20 jours
Manifestations	15 jours
Ecoles, APS, ALSH	4 mois et 19 jours



6) L'entretien des piscines intercommunales

Le service assure l'entretien et la mise en service des 2 piscines intercommunales de Ribérac et Verteillac et en assure les travaux réalisables en régie



7) L'entretien des espaces verts

Le service effectue également l'entretien des espaces verts de nos bâtiments et de nos sites:
Maison de la Dronne
Guinguette Comberanche Epeluche,
Site de Beauclair
Tourbières de Venduire
Zones d'activité économique et lotissements de la CCPR
Sites administratifs....

Village de gîtes de Beauclair



Tourbières de Venduire



Jeux des écoles



- Aménagement d'un bureau pour le surveillant
- Remplacement de gouttières : 1ère phase terminée
- Démoussage des toitures
- Réhabilitation d'un gîte témoin terminé
- Pose de nouvelles robinetteries dans tous les gîtes.

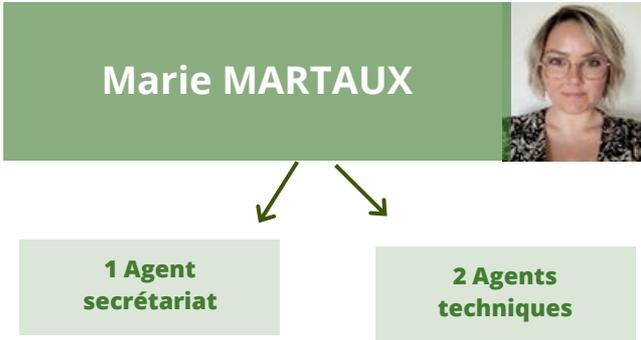


Fin des réparations du site avec le changement et la réparation des passerelles

- Poursuite de la remise aux normes des jeux des écoles et du programme des pochoirs
- Révision des jeux déjà installés

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

1) Généralités



2) Les missions obligatoires

a) Le contrôle de bon fonctionnement des installations

Il s'agit de la vérification périodique (tous les 9 ans) des installations pour s'assurer :

- du bon état et du bon fonctionnement des ouvrages qui composent la filière,
- de l'absence de danger pour la santé des personnes (cas d'insalubrités) et/ou de rejet vers le milieu entraînant un risque de pollution pour l'environnement.
- du respecter des fréquences d'entretien

b) Le diagnostic spécifique en cas de vente immobilière

Il s'agit d'un contrôle de bon fonctionnement de l'installation accompagné d'un rapport avec une date de validité de 3 ans.

c) Le contrôle de conception et de bonne exécution

Dans le cadre des réhabilitations d'installations existantes ou de projets neufs, le SPANC assure :

- L'instruction de la demande de conception avec la remise d'une attestation de conformité sur le projet déposé,

La vérification de la bonne exécution des travaux selon les prescriptions techniques réglementaires en vigueur et les préconisations du bureau d'études

Depuis le 1er janvier 2024, une étude de conception doit obligatoirement être fournie dans le cadre de la demande de conception.

A la suite de la vérification de bonne exécution, qui s'effectue par plusieurs visites durant les travaux, un avis de conformité sur l'installation est remis au propriétaire avec un dossier photos ainsi qu'un guide d'entretien. Ce guide est également disponible sur le site de la CCPR.



*PHILIPPE
DUBOURG*

8ème Vice président, chargé du patrimoine, des bâtiments et du SPANC



3) Bilan du service

a) Bilan technique

CHIFFRES CLÉS

525	Contrôles de bon fonctionnement
174	Diagnosics de vente
51	Demandes de conception
70	Chantiers réalisés
9	Passages caméra de réseaux
134	Vidanges groupées

Chaque année, un bilan de service annuel de l'ensemble des prestations effectuées par commune est rédigé et envoyé en mairie.

b) Tarifs des prestations du service*EN CHIFFRES*

140€	Contrôle conception/ réalisation
28€	Contrôle bon fonctionnement redevance annualisée
120€	Contrôle vente immobilière
170€	Contrôle vente immobilière (même propriétaire avec plusieurs installations sur le même site)

c) Mise en œuvre des pénalités financières

En application de la délibération n°2024/102 du 13/06/2024 et depuis le 1er janvier 2025, les pénalités financières prévues par le Code de la Santé Publique sont applicables pour les cas suivants :

- Obstruction à la mission de contrôle du SPANC (refus de contrôle) ;
- Travaux de remise aux normes non effectués sous 1 an suite à une vente immobilière
- Travaux réalisés sans autorisation préalable du service ;
- Installation non conforme présentant un risque pour la santé des personnes ou de pollution pour l'environnement (insalubrités) - travaux obligatoires sous 4 ans.

**BUDGET DU SPANC FINANCÉ
PAR SES PROPRES
RECETTES :**

266 000€

**4) Les missions complémentaires****a) Chartes qualités départementales**

Le SPANC a renouvelé sa participation aux 2 comités de pilotage des chartes départementales "Terrassiers" et "Bureaux d'études" qui ont été actualisées pour l'année 2023.

Ces chartes permettent d'accompagner les usagers et de leur proposer des listes de professionnels qui s'engagent à respecter les prescriptions réglementaires.

Elles sont consultables sur le site de la CCPR.

**b) Subventions départementales**

Le Conseil Départemental de la Dordogne poursuit ses aides à la réhabilitation des filières d'Assainissement Non Collectif. Le SPANC accompagne les usagers dans le montage de leur dossier en apportant une aide technique et administrative.

c) Caméra de réseau

Le SPANC s'est équipé d'une caméra de réseau pour effectuer des diagnostics de réseaux en cas de dysfonctionnements.

(tuyaux bouchés, contre pente, etc) ou pour localiser les ouvrages enterrés grâce au détecteur de tête de caméra.

Cette prestation est gratuite.

**d) Service de vidanges groupées**

Les particuliers ayant une fosse septique ou une fosse toutes eaux à faire vidanger peuvent contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Un service de vidanges groupées y est proposé, permettant de bénéficier de prix avantageux

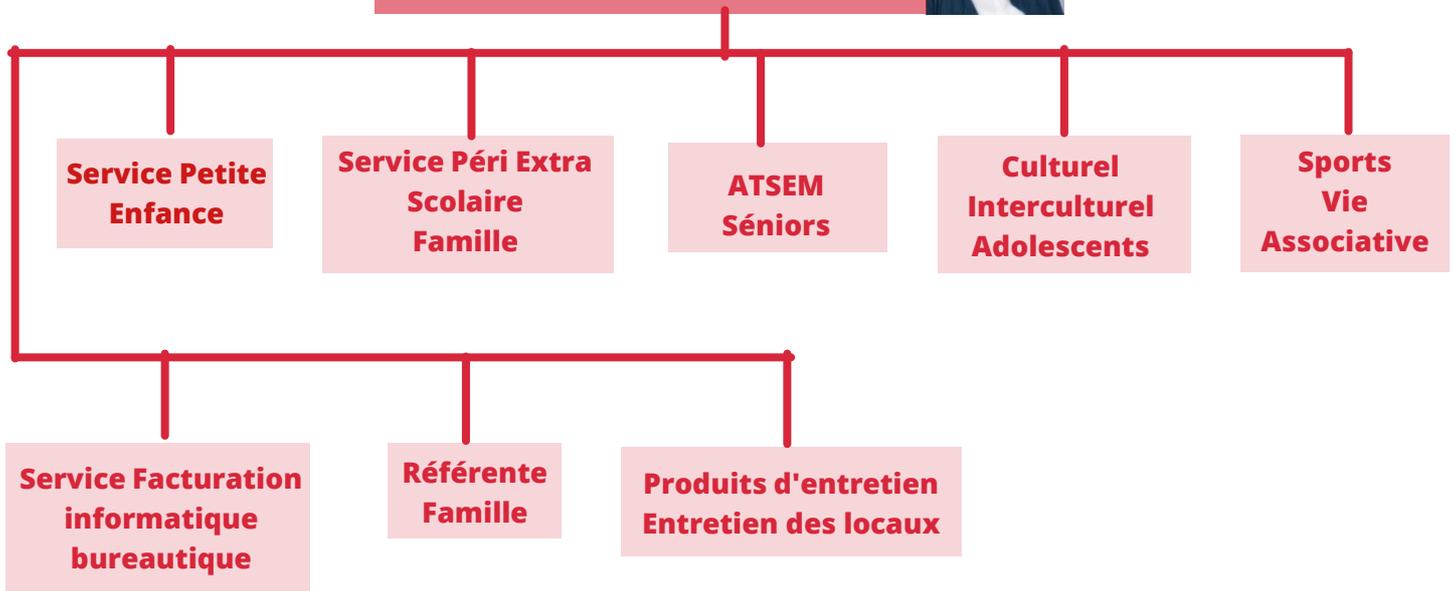
SERVICE A LA POPULATION

07

- 69** Le service des Écoles
- 71** Les services Péri et Extrascolaire
- 75** Le service Petite Enfance
- 77** Le service Culturel
- 79** Le service des Ados
- 80** Le service Interculturel
- 82** Le service des Séniors
- 83** Le service actions familles
- 84** Le service des Sports



Fabienne CABIROL - CALVEL



A - LE SERVICE DES ÉCOLES

1) Généralités

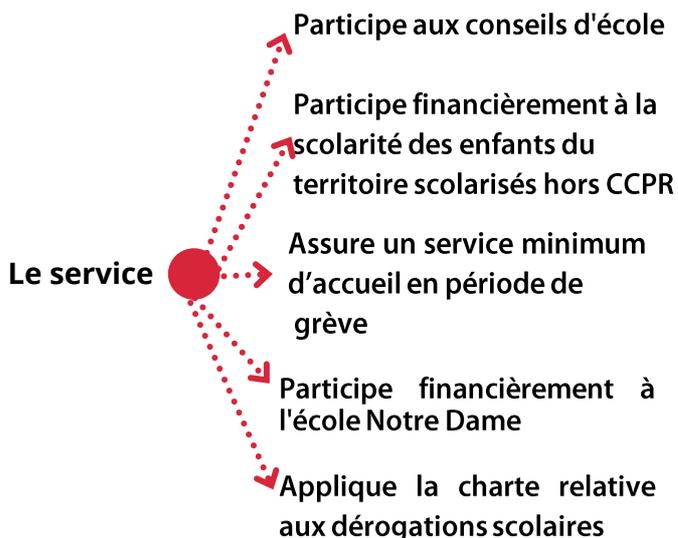
La CCPR a la compétence service des écoles, à ce titre elle finance le fonctionnement des écoles primaires et maternelles du territoire : personnel (ATSEM et personnel d'entretien), matériel pédagogique, matériel informatique, entretien des locaux et petits travaux.

Comme à chaque rentrée une délégation de la CCPR a fait le tour des 23 écoles de notre territoire pour échanger avec les enfants, les enseignants et les élus des communes concernées. C'est l'occasion de faire le point sur les conditions d'accueils des élèves et des moyens pédagogiques mis à disposition des enseignants.



*MONIQUE BOINEAU
SERRANO*

2^{ème} Vice présidente, chargée de l'enfance, scolaire, péri et extra scolaire



Fonctionnement



Investissement



2) Subventions versées aux écoles

Une subvention est versée, suivant la demande des enseignants, à l'amicale laïque, si celle-ci est partenaire de l'école ou à la coopérative scolaire. Dans tous les cas la somme de la subvention doit exclusivement être utilisée pour l'école.

3) Les effectifs en 2024/2025

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total 2024-25
Les Beauvières		23	25	24						72
Ferry					23	24	28	29	29	133
Bertric Burée		11	14	13	10					48
Allemans						14	9	5	9	37
Celles						6	10	11	9	36
Grand Brassac	1	5	15	5	5					31
La Tour Blanche	1	3	3	2	3	8	0	0	3	23
Cherval (champagne)	2	7	6							15
Verteillac (St Martial)				12	13	8	11	16	8	68
Douchapt	1	9	8							18
St Pardoux				8	13	14				35
St Sulpice							10	11		21
Segonzac									15	15
Lisle Maternelle	1	12	17	12						42
Lisle Élémentaire					7	11	7	7	9	41
Vanxains		12	10	11	9					42
St Martin						9	11	11	10	41
Villetoureix	4	9	6	5	5	11	5	3	16	64
Tocane Maternelle	3	26	14	19						62
Tocane Élémentaire						24	16	23		63
Montagrier								24	23	47
St Vincent de Connezac		12	13	15	12		15			67
Paussac				14	13	12				39
TOTAL	13	129	131	140	137	133	129	117	131	1060

CHIFFRES CLÉS

23 Écoles

10 RPI

57 Classes

1 060 Elèves



Permis vélo avec les animateurs sportifs

B- LE SERVICE PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE**1) Généralités****Répartition
des
agents**

- 1 responsable du service
- 2 Responsables de secteur
- 15 Animateurs responsables d'ALSH
- 18 Animateurs
- 5 Agents d'entretien

Fabienne DEROMAS

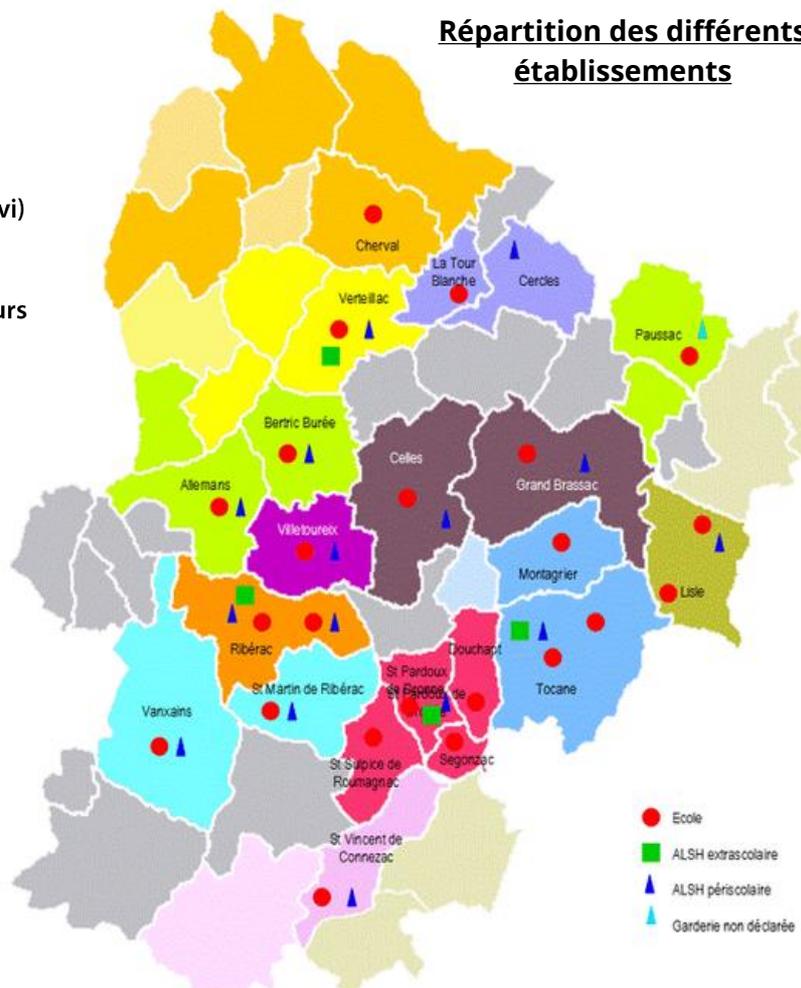
**Rappel**

2 responsables de secteur:

- 1 responsable du secteur Ribérac, St Martin de Ribérac, Vanxains, St Vincent de Connezac, Bertric-Burée, Allemans, Villetoureix
- 1 responsable pour le secteur Tocane St Apre, Verteillac, Cercles, Grand Brassac, Lisle, St Pardoux

**Leurs
missions**

- Organisations des réunions hebdomadaires (encadrement et suivi)
- Suivi des projets
- Suivi des ALSH et APS de leurs secteurs
- Préparation des vacances avec les coordonnatrices
- Gestion des remplacements
- Directeur de juillet pour l'été
- Commande et suivi des goûters

Répartition des différents établissements

Notre objectif est d'aider les enfants et les jeunes à devenir les citoyens de demain en leur proposant des activités d'expression artistique, culturelle et sportive ; en favorisant leur intégration dans le territoire ; en les aidant à formuler leurs envies et à réaliser leurs projets...

2) Les tarifs Péricolaires

Accueil périscolaire de tout le secteur de la CCPR				
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	26.50€	46.50€	59.00€	4.50€
901 à 1400	25.00€	44.00€	56.00€	4.00€
623 à 900	22.50€	39.50€	51.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	35.00€	45.00€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

3) Les tarifs Extrascolaires

Vacances et mercredis 7h00 - 19 h00 (repas de 12h à 13h 30/ 14h 00)			
Quotient familial (en euros)	Journée sans repas	Demi-journée sans repas	Repas
1401 et +	6.50€	4.00€	2.80€
901 à 1400	5.50€	3.50€	2.80€
623 à 900	4.50€	3.00€	2.50€
401-622	3.00€	2.00€	2.00€
0 à 400	2.00€	1.50€	2.00€
RSA socle	1.00€	0.50€	1 €
REPAS enfant allergique	(sur présentation d'un certificat médical)		1€

4) Les accueils de loisirs périscolaires

Le service propose de nombreuses activités et projets :

Projets jardin

Ateliers récupération: Upcycling

Activités créatives, culinaires, sportives

Projet Jeux Olympiques

CHIFFRES CLÉS

Accueils Péricolaires

15
5

Accueils extrascolaires (Dont l'accueil de St Pardoux qui en été n'est ouvert que le mois de juillet)

Les ALSH sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) Il existe deux types d'ALSH:

- L'ALSH périscolaire qui accueille les enfants le matin avant l'école et le soir après l'école et les mercredis
- L'ALSH extrascolaire qui accueille les enfants en dehors des jours scolaires pendant les vacances.



Sortie château de Bridoire

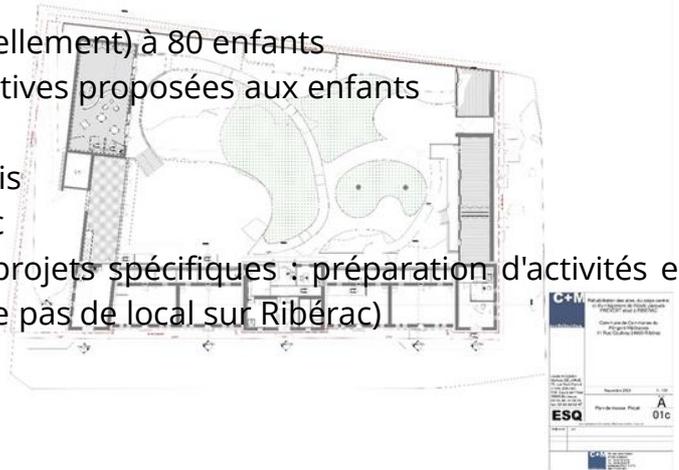
5) *Projet de travaux sur le Centre de loisirs Jacques Prévert dès septembre 2024*

Ce projet prévoit la création d'espaces dédiés pour l'activité du CLSH

- Création d'un espace d'accueil avec un bureau dédié, cde toilettes accessibles de l'intérieur, d'une grande salle de motricité, d'un espace intérieur donnant accès aux salles d'activité, d'un préau, d'un espace extérieur végétalisé

Cet aménagement doit permettre :

- l'augmentation de la capacité d'accueil 48 (actuellement) à 80 enfants
- la diversification des activités physiques et sportives proposées aux enfants
- l'accueil du Coin des Parents Imparfaits
- la création d'ateliers parents/enfants les samedis
- la création d'activités interculturelles tout public
- l'accueil ponctuel de groupes d'ados sur des projets spécifiques : préparation d'activités et de séjours (actuellement le secteur ados ne possède pas de local sur Ribérac)



Montant de la dépense envisagée : **995 283€**

6) *Les accueils de loisirs extrascolaires (ALSH) pour les mercredis et les vacances*

Les
Accueils

- Ribérac - "Le Chat Perché"
- Beauvières (uniquement en été)
- Tocane - "Los Goiassons"
- Verteillac " Les Piafs"
- St Pardoux de Dronne
" Les Ptits Loups" le mercre
et uniquement en juillet



Des
horaires
Uniformisés

- pour les ALSH : De 7h30 à 18h30
- En cas de besoin et sur demande les accueils peuvent ouvrir à 7h00 et Jusqu'à 19h00
- Pour les vacances : 7h00 19h00

Zoom sur les activités et les animations



- Activités à la Résidence autonomie
- Activités sportives
- Sorties vélo
- Initiation skate
- Divers ateliers artistiques autour de la peinture, ateliers musicaux, ateliers poterie, tri sélectif avec le SMD3...
- Plusieurs camps pendant les vacances
- Sorties diverses
- Participation des enfants des centres de loisirs à la transhumance organisée par le service développement durable.

Professionaliser les équipes d'animation

Les animateurs rencontrent de plus en plus de difficultés avec les parents mais aussi avec des enfants dont les comportements sont de plus en plus violents et qui ont des difficultés à suivre des règles.

Pour faire face à ces difficultés des temps d'échange sont organisés chaque mois avec une psychologue. Ils permettent de partager leurs problématiques et essayer de trouver ensemble des solutions aux différents problèmes rencontrés.

Afin de se faire accompagner sur la thématique du harcèlement et de la différence nous nous sommes inscrits au programme « Le voyage des ToiMoiNous »

Ce programme est lancé et financé par L'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine. L'équipe d'animation a suivi par groupe de 15, deux formations de 2 jours afin d'apprendre à utiliser les outils mis à disposition comme les livrets, les cartes de missions et autres malles.



• Le Festi Drôle - 25 mai 2024

Le Festi-Drôle sur le thème du Cinéma a battu son plein avec plus 1300 visiteurs .



• La Fête des lumières - 13 décembre 2024

Plus de 1300 personnes se sont retrouvées dans le bourg de Verteillac à l'occasion de la Fête des Lumières !

Enfants et parents ont défilé dans les rues du village au rythme de la musique !



• Animations passerelles

L'objectif est d'intégrer progressivement les enfants les plus grands des Centres de Loisirs aux projets du secteur ados. Un lieu dédié a été aménagé au 1er étage de l'ALSH de Tocane. Des navettes sont mises en place afin de faciliter et d'aider les parents ne pouvant accompagner leurs enfants au point de rendez-vous des sorties. Ces navettes sont demandées régulièrement.

6 sorties ont été organisées et plusieurs ateliers, **19 jeunes** ont participé à ces propositions.

C - LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

1) Généralités

1 responsable de service Éducatrice Jeunes Enfants

Le RPE (Relais Petite Enfance) :

- Le RPE est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels
- Il permet d'accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil
- Il offre aux professionnels de l'accueil individuel un cadre pour échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles.

Des missions renforcées facultatives :

- Le guichet unique pour améliorer l'accompagnement des familles et mobiliser un travail en réseau entre les différents acteurs locaux du secteur.
- L'analyse de la pratique pour contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles des assistantes maternelles.(AM)
- La promotion renforcée de l'accueil individuel pour promouvoir, à travers une stratégie d'actions, l'offre d'accueil et le métier d'assistant maternel.



Le RPE propose :

Des permanences :

3 permanences par semaine à Ribérac,
2 par mois en mairie de Verteillac
2 au Pôle enfance de Tocane.

Des ateliers ont lieu le matin :

- à Ribérac, les lundis et jeudis
- à Tocane, les trois 1ers mardis de chaque mois (au Pôle enfance)
- à Verteillac, les deux 1ers vendredis et le dernier mardi de chaque mois.

Adrienne BEAU NIMIS



CHIFFRES CLÉS

Assistants Maternelles actives	62
Places d'accueil	224
MAM	4
Micro crèche	2

91 Familles différentes ont été renseignées individuellement

115 Appels des familles ont été traités

120 Appels des Assistants Maternelles (AM) ont contacté le RPE

13 AM ont été reçues

38 AM ont participé aux ateliers avec enfants

Des formations pour les AM :

- 4 journées en 2024 animées par le GRETA mais facilitées par le RPE
- 2 journées en 2024 animées par le RPE pour les AM
- 1 journée en webinaire par le CNFPT

Des formations pour l'animatrice RPE :

11 journées en 2024 de formation

2) Point financier du service

Coût du service	68 124.55€
Participation CCPR	26 093.02€
Participation partenaires (CAF, DGASP,MSA)	42 031.53€



3) Les actions habituelles du RPE

- Élaboration et remise à jour tous les ans du guide fiscal et du tableur excel pour aider les AM à compléter la déclaration des revenus
- Faire vivre le WhatsApp des AM et des 5 RPE
- Alimenter la page Facebook du RPE
- Faciliter le départ en formation des AM
- Offrir au public du RPE l'accès à la culture
- Offrir au public du RPE l'accès aux activités sportives
- Améliorer l'employabilité des AM
- Poursuite de la mise en place d'un réseau MAM pour soutenir les professionnelles en place, proposer des réunions thématiques, d'analyse des pratiques mais aussi accompagner les porteurs de projets, ...)
- Faire vivre les nouveaux locaux à Ribérac mutualisés avec le coin des Parents Imparfaits
- Faire vivre la salle de motricité jumelée à la salle du RPE animée par l'éducatrice sportive de la CCPR



A NOTER

- En 2024, le service a permis à 17 enfants différents et 5 AM différentes de se rendre aux ateliers du RPE grâce au service de minibus pour rompre l'isolement
- Soutien aux porteurs de projet de création de structures (études de besoins, mise en relation des porteurs de projet avec les instances compétentes et les élus, recenser les besoins...)

CHIFFRES CLÉS

Galette des rois	1
Sorties diverses	13
Séances Babygym	8
Séances Eveil musical	10
Interventions interculturelles	8
Atelier Soezelen	4
Festidôle	1
Félibrée	1
Repas partagés	2
Restaurant	1
Noël	1



D- Actions culturelles

Le service organise différentes sorties culturelles. pour faciliter l'accès à la culture. Elle prend en charge le transport au départ de Verteillac, Ribérac et Tocane.

→ 2 sorties en famille : en avril et novembre.

Le service participe également à l'accès à la culture dans les Écoles :

→ Le Projet "Lez Arts à l'École" s'est poursuivi en 2024 pour les cycles 1 et 2 et 3.

Pour le cycle 1 Deux spectacles vivants , un avec du théâtre , l'autre avec de la musique

L'objectif est de permettre aux plus petits de faire leur première expérience d' "être spectateur " de spectacle vivant de qualité.

A chaque séance une centaine d'enfants. 3 séances

Pour les élèves du cycle 2 :

Une semaine culturelle à laquelle 8 classes (pour 160 enfant) s'étaient inscrites. Ils ont bénéficié d'ateliers sculpture avec matière de recyclage, théâtre, poterie et atelier d'écriture et assisté à un spectacle et un film au cinéma.

Les élèves du cycle 3 (220 élèves) ont bénéficié d'une Résidence d'artistes dans les classes à hauteur de 10 heures par classe. Une intervention autour du cinéma/vidéo et autour du théâtre d'objet et masque. Un spectacle a été proposé avec la compagnie « moi non plus » qui a fait les ateliers masque et théâtre d'objet.



CATHERINE BEZAC

6ème Vice présidente, chargée de la Jeunesse – Insertion – Culture et actions interculturelles

A noter :

Certaines classes ont aussi bénéficié d'interventions d'un intervenant musique et du CRD

Très bon retour global du projet auprès des enseignants et des élèves.

E- La Bibliothèque Intercommunale "Les Coquelicots"

Un agent à 35 h gère la Bibliothèque Intercommunale "Les Coquelicots" à Verteillac

Ouverte au public :

Mardi et jeudi 10h00-12h00 14h00-18h00

Mercredi 14h00-18h00

Animations dans les écoles et les EHPAD
Ateliers Bébé lecteur
avec ateliers de relaxation
peinture thérapeutique

prochain atelier Bébés Lecteurs

mercredi 06 avril 2022

Lisons poupons !

Rejoignez nos bébés lecteurs !



F- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne - Antenne du Ribéracois

1) Généralités

L'Antenne du Ribéracois est rattachée au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne. Sa vocation est de répondre aux attentes en matière de sensibilisation, d'enseignement musical territorial et de diffusion. Sa mission est de dispenser une formation de qualité aux futurs amateurs et de préparer aux formations professionnelles en s'appuyant sur des enseignants diplômés issus de parcours musicaux innovants faisant appel aux pédagogies actuelles.

Interventions des enseignants dans les écoles publiques pour initier et faire découvrir les pratiques musicales contre une participation financière de la CCPR

Des formations musicales:

Eveil musical (Grande section de maternelle, CP)

Formation musicale (à partir du CE1)

La CCPR participe aux frais de scolarité musical des élèves et assume financièrement les frais de structure de l'antenne.

Les professeurs proposent un choix de disciplines variées (violin, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, guitare, guitare électrique, guitare basse, piano, accordéon diatonique, batterie) et de pratiques collectives (ensembles instrumentaux et vocaux) où il fait bon se retrouver pour le plaisir de jouer ensemble. Le Conservatoire c'est aussi de la musique amplifiée pop rock, avec l'atelier AMP2R.



2) Les animations

L'Antenne du Grand Ribéracois du Conservatoire à Rayonnement Départemental propose différentes animations tout au long de l'année.

En 2023 le concert de la Nouvelle année s'est tenu en janvier.

Elle ouvre également ses portes en juin pour faire découvrir ses différentes disciplines, participe à la journée des associations en septembre...



G- Les Ados

1) Généralités

Quatre agents interviennent sur le secteur ados :

1 responsable ados

3 animateurs interviennent soit sur le temps méridien des collèges soit pour accompagner les sorties ou encadrer les camps.

Les objectifs de ce service

- Favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des Jeunes
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Sensibiliser à l'ouverture au monde, à l'échange interculturel
- Accompagner les jeunes du territoire dans la construction de leurs projets

Interventions dans les collèges

Le service jeunesse intervient dans les collèges de Tocane et Ribérac, sur la pause méridienne.

Mise à disposition d'un animateur pour chaque collège afin d'animer le foyer mis à disposition des élèves, tous les jours de la semaine.

Zoom sur les activités pendant les vacances mais aussi certains mercredis

- Des ateliers cuisine
- Soirée film et jeux
- Journée "nettoyage de notre planète" en canoë
- Marché des ados
- Sortie à Bordeaux
- Accrobranche
- Baignade et VTT à La Jemaye
- Journées canoë
- Camps ados surf en Espagne
- Stage théâtre...



Yoann FAUCHIER



Projet "Mal d'Ados"

Ce projet, porté par le service enfance jeunesse de la CCPR, qui vise à sensibiliser les élèves des collèges de Ribérac et Tocane ainsi que du lycée de Ribérac s'est poursuivi en 2024. Il est financé à hauteur de 3 250€ par la préfecture dans le cadre de sa Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).

Une pièce interactive « Tentation 2.0 » de la compagnie ACALY a été proposée aux 3e, seconde et CAP du lycée professionnel soit environ 200 élèves.

Une soirée grand public sur la thématique des agressions sexuelles dans le milieu du sport avec l'association «Colosse aux pieds d'argile»

Ce ciné débat a accueilli une centaine de personnes dont les élèves de la MFR

Semaine de prévention "Mal d'Ados" :

Des partenariats avec les structures du territoire qui travaillent avec et pour la jeunesse, le cinéma et les partenaires prévention...

Elle a permis aux jeunes d'avoir des temps d'échanges et de paroles riches et utiles sur des sujets de prévention.

Ce temps fort a été l'occasion de créer du lien avec les jeunes du territoire

Une plaquette de prévention a été également réalisée. Elle répertorie les différents lieux ressources pour les jeunes du territoire.

Cette plaquette sera diffusée dans les établissements secondaires de la CCPR et dans les MFR du territoire

Les Promeneurs du Net

La CCPR s'est inscrite dans la démarche Promeneurs du Net en 2021 pour assurer une présence éducative sur Internet.

L'objectif est de mettre en place une action éducative structurée et professionnelle sur la toile pour accompagner les pratiques des jeunes, minimiser les risques, valoriser les compétences et les initiatives.

En 2024, 403 followers jeunes suivent notre promeneur du net sur les réseaux

H- Le service interculturel

1) Généralités

La volonté de la collectivité est de développer les projets européens et le travail autour de l'échange interculturel, l'ouverture au monde, la tolérance et la mobilité européenne.

Budget 2023 : 62 889.89€

a- Ses actions

- **Conception et encadrement de séjours en Europe** en partenariat avec le service ados avec des groupes de jeunes collégiens.
- **Accueil de deux jeunes volontaires européens** et pays partenaires chaque année, qui vivent et participent à la vie et l'animation du territoire
- **Organisation de rassemblements de volontaires** ou manifestations autour de la mobilité
- **Sensibilisation des enfants à l'interculturel** et aux langues sur les centres de loisirs, par les volontaires
- **Formations diverses :**

En 2024 nous avons organisé à Beauclair 2 stages BAFA en partenariat avec les Francas : un stage de perfectionnement BAFA sur le thème de la mobilité avec 12 participants ainsi qu'une formation générale avec 11 participants.



Julia MORTIER



Joli mois de mai de l'Europe en 2024



Joli mois de mai au lycée pro d'Arnaud Daniel

Les volontaires de la ccpr ont mené des ateliers, un débat mouvant, des jeux interculturels, des jeux de connaissances avec les 26 jeunes du lycée et de la MFR de vanxains.

Formation Tuteur

Un deuxième agent du service a été formé pendant 3 jours à Besançon pour être Tuteur.

Cette formation est organisée par l'agence nationale et permet aux professionnels de se former aux missions et responsabilités du rôle de tuteur, qui accompagnent les volontaires

Beaucoup d'échanges de pratique et d'ateliers d'intelligence collective, avec des collègues de toute la France.

Deux membres de l'équipe sont maintenant formés à la fonction de tutorat, nos volontaires sont ainsi bien encadrés.



2) **Volontariat Européen**

Ce dispositif, financé par ERASMUS +, permet à un ou une jeune entre 17 et 30 ans de faire un volontariat, en Europe et au-delà, dans une structure d'accueil.

Depuis 2015, la CCPR accueille des volontaires, cette action permet de sensibiliser un grand nombre de jeunes du territoire et d'enfants à d'autres cultures.

L'accueil des jeunes se fait généralement sur une année scolaire de septembre à août.

En 2024, nous avons accueilli **4** volontaires européens en provenance d'Italie, Espagne, Tunisie et Allemagne. Ils sont intervenus avec tous les publics : bébés, enfants, adolescents ; adultes..

Nous avons également accompagné 6 jeunes à partir en volontariat.

La CCPR est la seule structure labélisée en Dordogne.

L'impact sur le territoire est beaucoup plus grand depuis que nous accueillons 4 volontaires. Nous touchons plus de publics différents et nous renforçons des partenariats locaux , départementaux , nationaux et européens



Marie -
Allemande



Laura-
Espagne



Romina -
Italie



Aleksandar-
Macédoine



α- Leurs missions principales:

- Co-animer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans avec des ateliers interculturels pour partager leur culture et leur langue dans les centres de loisirs et les écoles.
- Participer et animer des ateliers ou témoignages pour représenter la CCPR sur des actions de promotion de l'Europe sur le territoire de la CCPR mais aussi de Périgueux ou Bordeaux.
- Préparer et animer un café linguistique une fois par mois pour la population locale.
- Animer des interventions auprès des jeunes du territoire pour expliquer le dispositif SVE et parler de mobilité, et de leur expérience
- Intervention auprès des jeunes de la mission locale
- Intervention auprès du RPE, des résidences autonomie
- Diners interculturels



I- Services des séniors

1) Généralités

1 Agent responsable du service

La Communauté de communes a mis en place des actions d'animation à destination des séniors accueillis dans les Résidences Autonomie de Ribérac et de Tocane et auprès des personnes âgées à partir de 60 ans vivant encore à leur domicile.

Le programme proposé est varié et co-construit avec les participants afin de répondre au mieux à leurs attentes : sorties restaurants, visites de sites sur notre territoire, séances de cinéma, gymnastique,...

2) Actions pour les séniors en Résidence

Le service a organisé un repas pour Noël et une animation fête de la musique, 1 barbecue sur le site de Beauclair en juillet, des ateliers bien être et coiffure, un après midi chanson en septembre, participation au salon du jeu à Ribérac en octobre,



3) Actions pour les séniors du territoire

Le service a mis en place des actions d'animation à destination des « jeunes séniors » du territoire de la Communauté de communes.

Un planning trimestriel est élaboré et intégré au livret du service à la population pour diffusion aux habitants.

Pour mettre en place ces actions et répondre aux demandes de territoire, un groupe de pilotage a été constitué de « jeunes séniors » retraités, impliqué dans la vie locale (associations, élus ou habitants) permettant les échanges et facilitant la communication)

Sophie BOSSARD



Zoom sur quelques animations proposées en 2023

Séniors à nous la forme : Cette animation organisée par le Conseil Départemental, dont nous sommes partenaire, se déroule tous les jeudis sur la Plaine des Sports à Villeteureix. Il s'agit de séances d'activités physiques adaptées. Elles rencontrent un vif succès.

Séniors Faites du sport : En partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne, et le service des sports de la CCPR les séniors participent à une journée riche en activités encadrées par des animateurs diplômés sur le site de La Jemaye le 26 septembre 2024.

Un programme de sorties tout au long de l'année

Sorties où le transport est assuré par la CCPR : Visite de marché de Noël, ateliers coutures, café des séniors, sorties cinéma, sorties théâtre...



J- SERVICE ACTIONS FAMILLES

1 agent responsable du service

1) Les objectifs

- Permettre aux familles de découvrir d'autres horizons à moindre coût.
 - Créer du lien Parents /Enfants
- Les tarifs du transport, des activités de la sortie les locations de matériel et le repas du soir sont négociés par la référente famille.

2) Les actions en 2024

Les Après M'jeux : Le service organise une fois par mois les Après m'jeux (hors été). Une animation qui se déplace de communes en communes. Une occasion pour certains de découvrir de nouveaux jeux et surtout de prendre du plaisir à jouer en famille.

En 2024, 7 communes ont reçu cette animation en moyenne une vingtaine de participants



Les Ateliers cuisine : Ils se déroulent dans les locaux d'une ancienne cantine scolaire équipée. L'animation est assurée par un cuisinier professionnel
Ces ateliers ont rassemblé 19 adultes et 16 enfants

Été en famille :

Les animations à la piscine

Le service a proposé en 2024 des animations à la piscine en partenariat avec le service des sports.
3 soirées en 2024.

Les Sorties familles :

Le service organise des sorties en famille à des prix très intéressants pour permettre à chacun de s'accorder du temps en famille.

En 2024, 6 sorties ont été organisées :

Sorties au Super Lioran, à l'Île d'Aix, à Cap science/Darwin à Bordeaux, au Château de Biron, aux Grottes de Villars et au Jardin d'eau de Carsac Aillac.
Des moments très appréciés par tous les participants.

Vanessa BELAIR



Le coin des parents imparfaits :

Une animation qui accueille les jeunes parents pour échanger sur la parentalité, des ateliers avec des intervenants qui permettent d'aborder différents thématiques.

En 2024 17 adultes et 6 enfants ont participé à ces ateliers. Pour la première fois des temps en soirée ont été proposés permettant à de nouveaux parents de participer aux rencontres.

- La mobilisation des mamans bénévoles a été importante dans la création et l'alimentation du Facebook et d'un Instagram.
- La participation lors de la semaine de la parentalité a permis une nouvelle visibilité du Coin des Parents sur le territoire



A NOTER

La semaine de la parentalité s'est déroulée du 12 au 19 octobre 2024. Une semaine réunissant des professionnels, des animateurs et des intervenants...
Des stands et des ateliers ont été proposés aux parents et aux enfants...

La semaine s'est terminée par le salon du jeu organisé par le comité des fêtes de Ribérac.

- **103 parents participants,**
- **42 professionnels**
- **93 enfants**



K- Le service des Sports

1) Généralités

L'équipe

5 Educateurs

Dans les écoles, périscolaires
et extrascolaires

Dans les Résidences autonomie

Dans les animations sportives des
Séniors

Participation aux animations du
territoires (Swim and Run,
festidrôle, Fête des lumières,
Journée des Assos...

2) Les actions

Interventions

Interventions dans les écoles et les centres de loisirs de la CCPR:

Les animateurs sportifs interviennent dans les écoles de cycle 2 et 3 de la CCPR et proposent diverses activités sportives: Judo, Baseball, Course d'Orientation, Handball, Tchouk ball, Athlétisme, Badminton, hockey, lutte...



Semaine multi active

Le service organise la semaine multiactive en partenariat avec les associations du territoire les enfants peuvent ainsi découvrir plusieurs disciplines sportives. Que ce soit du sport collectif ou individuel il y en a pour tous les goûts.

Permis vélo

Le service avec ses partenaires a permis aux élèves de cm2 de Ribérac d'obtenir son permis vélo



Caravane, Terre de jeux 2024

Le service avec ses partenaires a participé à cette manifestation le 22 octobre. Au programme : découverte et pratique d'activités sportives telles que l'escalade, le badminton, le foot en salle, ou encore la boxe !



3 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- La piscine intercommunale de Ribérac
- La piscine intercommunale de Verteillac
- Le centre sports nature à Montagnier

Résidence autonomie de Ribérac :

1 séance hebdomadaire. Les objectifs: Maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement, aide au maintien à domicile, repérage des fragilités. Mais aussi créer du lien social.

Séniors à nous la forme

1 séance hebdomadaire le jeudi à la salle des fêtes de Villetoueix. Objectifs identiques à ceux ci dessus. Les séances sont complètes et une liste d'attente proposée.





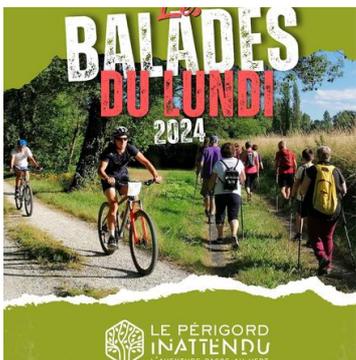
3) Le Centre sports nature intercommunal

Le Centre Sports Nature de Montagnier développe son offre de loisirs, principalement autour du vélo et de la randonnée pédestre, pour les débutants comme les pratiquants confirmés.

Il propose néanmoins différentes activités tout au long de l'année et davantage pendant la saison estivale: les balades du lundi en VTT ou marche nordique, des balades en famille, mais aussi des sorties avec les enfants des centres de loisir...



- **Les balades du lundi en VTT ou en marche nordique** ont été très appréciées par les participants. 11 sorties au total ! Une activité qui gagne en notoriété



4) Les piscines intercommunales

Le service des sports assure la surveillance des piscines de Verteillac et Ribérac ainsi que des activités aquatiques, notamment des séances d'aquagym, aquabiking, cours de natation...

En 2024 elles ont été ouvertes du 2 juin au 15 septembre.

Les écoles ont, comme tous les ans, pour les enseignants volontaires profiter d'un apprentissage à la natation.

D'autres activités et animations ont été proposées :

5 soirées en 2024 tous les vendredis d'été avec des thématiques telles que initiation triathlon, soirée jeux, un gala de natation synchronisée...



Le service à la population a organisé la journée des associations le 7 septembre à Beauclair.

Toutes les associations sportives, culturelles, musicales...ont été invitées à venir présenter leur association. Chacun a pu découvrir et/ou tester les différentes activités sportives, culturelles, musicales...

